Union Régionale des Professionnels de Santé – Médecins Libéraux – PACA & GéoSanté

LE SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE : ETAT DES LIEUX

Les médecins spécialistes libéraux*

par Territoires de Santé

Mise à jour 2014-2015

(*) hors Médecine Générale

SOMMAIRE

INTRODUCTION : p. 4

1ère PARTIE : METHODE ET OUTILS : p. 8

1. Un territoire de santé : le bassin d'activité des médecins spécialistes libéraux p. 9
   - 1.1 – La définition de l'échelle d'analyse : p. 9
   - 1.2 – Les bassins d'activité de la région PACA : p. 9

2. Les données statistiques : p. 12
   - 2.1 – Les fichiers statistiques : p. 12
   - 2.2 – Analyser l'évolution de la démographie médicale : mise en garde ! p. 13

3. Principe du Schéma de démographie Médicale : p. 13

2ème PARTIE : LES BASSINS D'ACTIVITE DES MEDECINS SPECIALISTES : p. 14

1. Les médecins spécialistes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : p. 15
   - 1.1 – Effectifs, densités, répartition : p. 15
   - 1.2 – L'âge des médecins spécialistes : l'état des lieux : p. 21

2. Médecins spécialistes et territoires de santé : p. 24
   - 2.1 – Les bassins d'activité des médecins spécialistes en région PACA : p. 24
     - 2.1.1 – Caractéristiques de l'offre de soins des bassins d'activité : p. 24
     - 2.1.2 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des bassins d'activité : p. 38
   - 2.2 – Caractéristiques des bassins d'activité par département : p. 48

3ème PARTIE : DEMOGRAPHIE MEDICALE : UN ETAT DES LIEUX DE PLUS EN PLUS PREOCCUPANT : p. 54

1. L'âge moyen des médecins spécialistes est de 53 ans : p. 55

2. L'indice de vieillissement des médecins spécialistes est de 2,1 : p. 58

3. Le seuil démographique fixé à 55 ans : 52,2% des médecins spécialistes : p. 61

4. Le seuil démographique fixé à 60 ans : 28,3% des médecins spécialistes : p. 64

5. Tableau récapitulatif : p. 67

CONCLUSION : p. 68

INTRODUCTION

L'Union Régionale des Professionnels de Santé des Médecins Libéraux (URPS ML) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur propose aujourd'hui la 2ème mise à jour du Schéma de Démographie Médicale – Médecins Spécialistes. A l'image du modèle développé pour la Médecine Générale, le Schéma de Démographie Médicale – Médecins Spécialistes, initié en 2010 par l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML), a été construit dans l'optique de développer un outil de diagnostic territorial de la démographie médicale mais en tenant compte des spécificités liées aux activités médicales et chirurgicales. Dans ce contexte, de nombreuses études et rapports sont donc publiés, régulièrement, portant sur l'analyse de la démographie médicale selon des critères quantitatifs et géographiques propres à chaque institution et/ou organisme. La spécificité de l'outil développé par l'URPS ML PACA, en partenariat avec le cabinet GéoSanté, repose sur deux principes. L'analyse de la démographie médicale se focalise sur une échelle d'analyse spécifique : le Territoire de santé des médecins spécialistes libéraux, soit le premier principe. Au-delà d'analyser l'encadrement médical par le biais notamment de la densité médicale, la description de l'offre de soins est construite autour du médecin, et notamment son âge, praticien par praticien. Ces données sont ainsi croisées avec celles des populations résidantes au sein des territoires de santé, que l'on peut qualifier de patientèle.

Après une première mise à jour publiée en 2012, l'année 2015 est l'occasion de publier la deuxième mise à jour du Schéma de Démographie Médicale – Médecins Spécialistes (hors médecine générale), dont voici quelques grands principes méthodologiques :

(1) **Territoire de santé et/ Bassin d'activité :** l'approche territoriale de la santé, initiée par les Bassins de Santé puis par les Territoires de Santé, a démontré tout l'intérêt que pouvez apporter le choix d'une échelle d'analyse spécifique. Au-delà des problématiques de démographie médicale (le choix des fichiers, des indicateurs…), la réflexion sur l'échelle d'analyse la plus pertinente est fondamentale dans la conduite de tout diagnostic de démographie médicale. Le choix d'un territoire d'analyse doit être réfléchi en fonction des objectifs à atteindre, et doit répondre aux prérogatives de la démographie médicale. Ce territoire, s'il s'apparente à un territoire de santé, doit refléter les réalités géographiques liées d'une part à la répartition de l'offre de soins, et d'autre part aux flux qu'elle va générer entre l'offre et la demande. Le choix de l'URPS ML s'est porté sur celui de véritables **Territoires de santé et/ou Bassins d'activité** construits à partir de l'analyse des interactions spatiales (les déplacements) entre le lieu de résidence des patients et le lieu d'exercice du praticien consulté. **59 Bassins d'activité et/ou Territoires de santé ont été**

définis en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit l'échelle d'analyse utilisée pour mener un diagnostic territorial de la démographie médicale.

(2) **Le Risque Démographique :** le diagnostic de la démographie médicale construit à l'échelle des Bassins de santé et/ou Territoires de santé propose une analyse des réalités démographiques à partir d'indicateurs de mesure portant à la fois sur l'encadrement médical (offre de soins, densité médicale, desserte médicale…) et sur le vieillissement démographique (âge moyen, indice de vieillissement, effectifs par âge…). Ces indicateurs peuvent ainsi être utilisés pour diagnostiquer des zones déficitaires, problématiques, vieillissantes. Le Schéma de Démographie Médicale introduit une notion supplémentaire : **le risque démographique**. A partir d'un seuil fixé à 55 ans et un âge de départ théorique à la retraite fixé lui à 65 ans, trois niveaux de risque démographiques ont été définis. Cette notion de risque démographique permet donc de hiérarchiser et de prioriser les difficultés démographiques à la fois sur la plan quantitatif (l'offre et le besoin) et sur la plan géographique (le besoin « territorial »). Le tout s'inscrit dans une démarche de prospective afin de mesurer les difficultés démographiques aujourd'hui et prévoir celles de demain.

(3) **Bases de données : la continuité !** en 2012 (première mise à jour) comme aujourd'hui (deuxième mise à jour) le fichier utilisé est le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de santé) obtenu auprès l'Agence Régionale de Santé de la région PACA.

(4) **« Corriger la réalité de la démographique territoriale » :** l'analyse de la démographie médicale est propice à de nombreux biais liés notamment à l'origine des bases de données mais aussi à certaines variables comme les modes d'exercice dont les combinaisons multiples peuvent être sources de difficultés. Dans ce contexte, la deuxième mise à jour introduit la notion d'activité principale et d'activité secondaire. Le constat, l'activité d'un médecin peut être partagée sur plusieurs sites et autres communes. La prise en compte de cette spécificité spatiale permet de corriger la réalité territoriale de la démographie médicale en prenant en compte ces activités qualifiées de « multi-sites ».

(5) <u>Quelques rappels :</u>

En 2010 : mise en place du Schéma de Démographie Médicale : fichier SNIIRAM-CNAMTS

- L'indice de vieillissement est de 2,6 ou 257 médecins spécialistes libéraux âgés de plus de 50 ans pour 100 médecins spécialistes libéraux âgés de moins de 50 ans. 55 bassins d'activité (93,2% des bassins) enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, signifiant l'existence d'un déséquilibre entre les générations, et l'émergence de problèmes de vieillissement des professionnels de santé. 26 spécialités sur 44 sont concernées par cette situation.

- Age = 55 ans : le seuil de l'anticipation et une échéance à 10 ans : 50,7% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Plus d'un médecin spécialiste libéral sur deux est susceptible de partir à la retraite d'ici 2020. Plus de 50,0% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de 30 bassins d'activité (33,9% des bassins) et de 16 spécialités (36,4% des spécialités).

- Age = 60 ans : le seuil de l'urgence et une échéance à 5 ans : 26,8% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. Près de trois médecins spécialistes libéraux sur dix sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 2015. De 25,0% à 50,0% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de 30 bassins d'activité (50,8% des bassins) et de 15 spécialités (34,1% des spécialités).

En 2012 : 1ère mise à jour du Schéma de Démographie Médicale : fichier RPPS-ARS

- L'indice de vieillissement est de 2,8 ou 277 médecins spécialistes libéraux âgés de plus de 50 ans pour 100 médecins spécialistes libéraux âgés de moins de 50 ans. Tous les bassins d'activité enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, signifiant l'existence de déséquilibres entre les générations de praticiens, et l'émergence de problèmes de vieillissement des professionnels de santé. 35 spécialités sur 38, sont confrontées à ce même constat.

- Age = 55 ans : le seuil de l'anticipation et une échéance à 10 ans : 61,1% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Plus de trois médecins spécialistes libéraux sur cinq sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 2025. Plus de 50,0% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de 54 bassins d'activité (91,5% des bassins) et de 24 spécialités (63,2% des spécialités).

- Age = 60 ans : le seuil de l'urgence et une échéance à 5 ans : 40,9% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. Plus de deux médecins spécialistes sur cinq sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 2020. De 25,0% à 50,0% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de 49 bassins d'activité (83,1% des bassins) et de 20 spécialités (52,6% des spécialités).

Qu’en est-il en 2015 ?

Cette étude comprend :

- **Un rapport de synthèse : la région Provence-Alpes-Côte d’Azur**
  - La méthodologie du Schéma de Démographie Médicale
  - Les bassins d’activité de la région PACA et leurs caractéristiques

- **Un rapport par spécialité (20 spécialités traitées) comprenant :**
  - Une étude de la démographie médicale de la spécialité par bassin d’activité :
  - La définition du Schéma de démographie Médicale de la spécialité
  - La description de la démographie générale et médicale par bassin, pour chaque spécialité

1ère partie :

METHODE

ET

OUTILS

1. UN TERRITOIRE DE SANTE : LE BASSIN D'ACTIVITE DES MEDECINS SPECIALISTES LIBERAUX :

1.1 – La définition de l'échelle d'analyse :

La notion de Bassin d'activité et/ou Territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. A partir d'une extraction du fichier SNIIRAM portant sur 6 mois de consommation de soins (janvier à juin), toutes disciplines confondues (hors médecine générale), tous les flux liés aux déplacements des populations pour consulter leurs praticiens, ont pu être identifiés et cartographiés. Pour chaque commune de la région, l'analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire, la commune vers laquelle la majorité des patients se dirige pour se faire soigner. L'observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (***carte n° 1***). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes fréquentés habituellement. Ces flux ont ainsi permis la délimitation de 59 bassins d'activité et/ou territoires de santé construits autour des relations spatiales entre les patients et les médecins spécialistes (***Carte n° 2***).

1.2 – Les bassins d'activité de la région PACA :

« Le bassin d'activité se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter les médecins spécialistes. Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin. »
59 bassins d'activités ont été dénombrés dans la région PACA en 2010.

Dans ce rapport, l'échelle d'analyse reprend les bassins d'activité définis en 2010, soit 59 bassins d'activité ou territoires de santé.

1

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN PACA

Définition des bassins d'activité

Observation des flux majoritaires entre patients et praticiens :

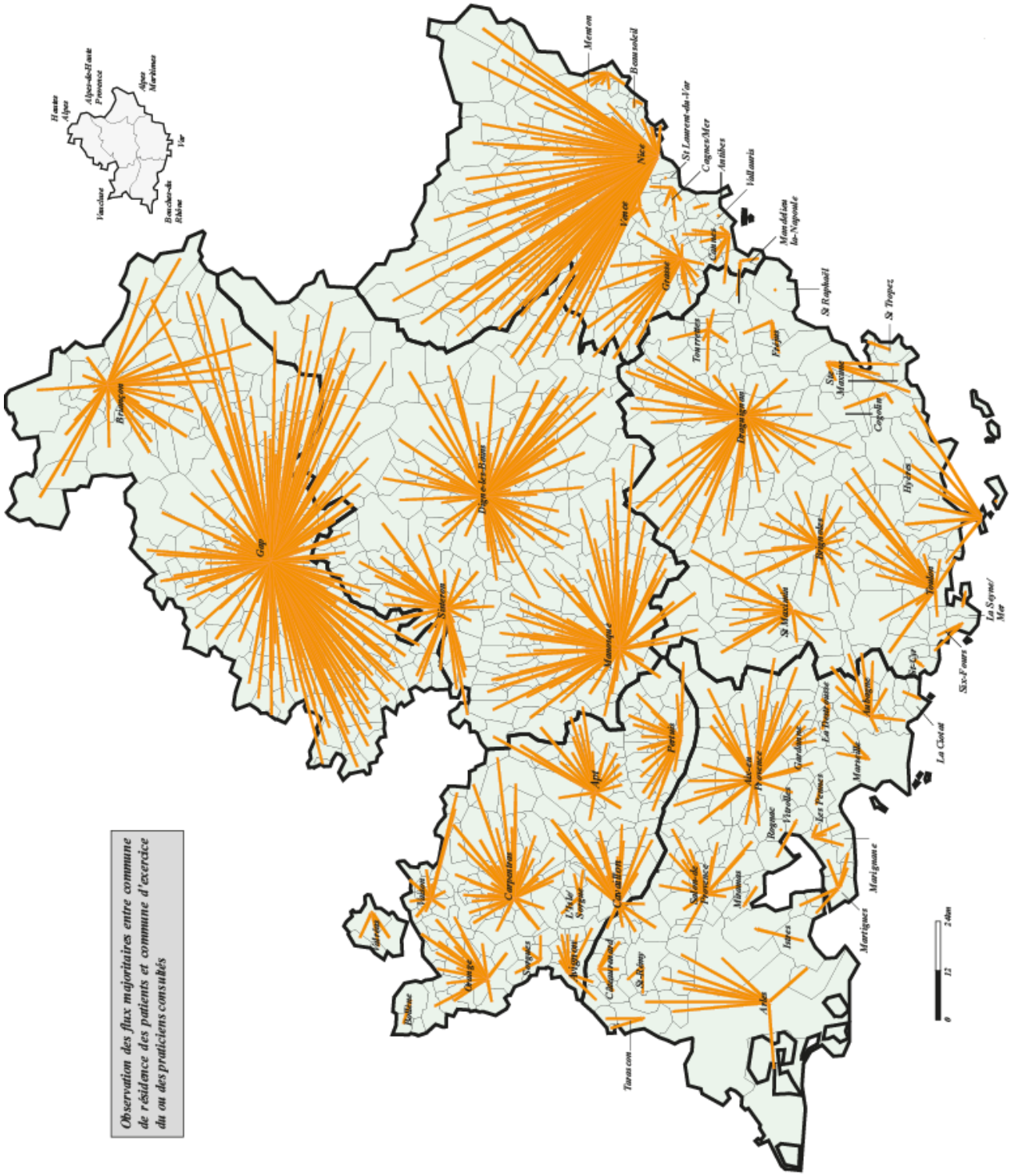

2

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN PACA
59 bassins d'activté

Définition des bassins d'activité des médecins spécialistes libéraux :

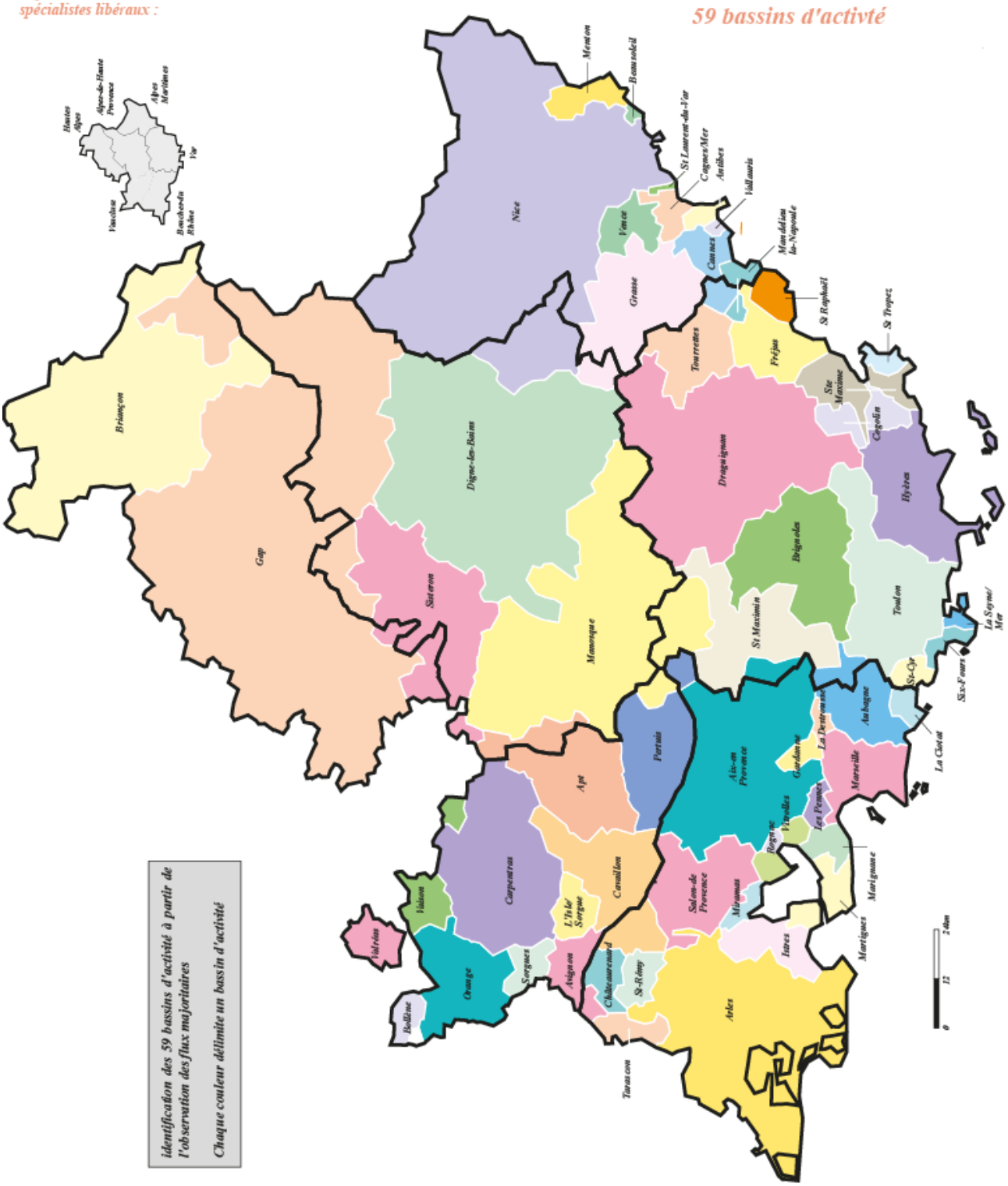

identification des 59 bassins d'activité à partir de l'observation des flux majoritaires

Chaque couleur délimite un bassin d'activité

Sources : SNIIRAM-CNAMTS, 2010
ARS-RPPS, 2014-2015

URPS Médecins Libéraux PACA
GEOSANTE - UMR GRED

2. LES DONNEES STATISTIQUES :

2.1 – Les fichiers statistiques :

Classiquement, les études portant sur la démographie médicale des médecins libéraux peuvent être envisagées à partir de 3 fichiers statistiques : le fichier de l'Ordre des Médecins ; le fichier SNIIRAM de l'Assurance Maladie ; le fichier RPPS du Ministère de la Santé. En 2010, les études ont été menées à partir du fichier de l'Assurance Maladie (SNIIRAM), et à partir du RPPS en 2012.

Pour l'année 2015, le travail de mise à jour a été effectué à partir de la même source de fichiers que celle utilisée en 2012, soit le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) obtenu auprès de l'Agence Régionale de Santé de la région PACA.

Le fichier de sortie est arrêté au 1er mars 2015.

Après différentes étapes de correction et de vérification, **6 745 médecins spécialistes libéraux exclusifs** (hors médecin générale) ont été recensés pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le cadre de cette étude, **20 spécialités** ont été retenues (soit 5 993 praticiens). Elles feront l'objet de rapport individuel.

Tableau n° 1 : Nombre de praticiens libéraux par spécialité :

Spécialité	Effectif
Psychiatrie dont option enfant & ado,	774
Cardiologie et maladies vasculaires	628
Radio-diagnostic	614
Ophtalmologie	528
Anesthesie-réanimation	471
Dermatologie et vénéréologie	374
Pédiatrie	318
Gynécologie-obstétrique	296
O.R.L et/ou chirurgie cervico faciale	264
Gastro-entérologie et hépatologie	251
Chirurgie orthopédique et traumatolog	248
Gynécologie médicale	248
Rhumatologie	190
Chirurgie générale	156
Pneumologie	150
Chirurgie maxillo-faciale et/ou stoma	117
Endocrinologie et métabolisme	115
Neurologie	98
Chirurgie urologique	89
Néphrologie	64
Total général	**5 993**

Source : RPPS, 2015

2.2 – Analyser l'évolution de la démographie médicale : mise en garde !

Lors de la première mise à jour, le changement d'origine de la base de données (fichier SNIIRAM en 2010 ; fichier RPPS en 2012) pouvait être à l'origine de biais, rendant difficile la conduite et l'analyse des études chronologiques. Pour cette deuxième mise à jour, l'origine de la base de données est identique, soit le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS). Toutefois, nous attirons l'attention sur le fait qu'une analyse diachronique des évolutions des différents indicateurs démographiques demeure un exercice délicat à mener, tant les écarts restent possibles, même au sein d'une même source de fichier. Ainsi, différents points sont mentionnés dans les différents rapports, sous forme d'un « encadré bleu », afin d'apporter quelques éléments de compréhension des tendances observées sur les différentes périodes.

(1) Structure des bassins :

(2) Population couverte :

(3) Offre de soins :

3. PRINCIPE DU SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE :

A partir d'une échelle d'analyse pertinente : le bassin d'activité, la mise en place du Schéma de Démographie Médicale repose sur la notion de risque démographique[1] défini à partir du seuil de 55 ans, trois niveaux ont été définis :

- **Risque de niveau 1** : bassin d'activité dont **le** médecin spécialiste libéral est âgé de **55 ans** et plus.
- **Risque de niveau 2 :** bassin d'activité dont **les** médecins spécialistes libéraux sont âgés de **55 ans** et plus.
- **Risque de niveau 3 :** bassin d'activité dont **50%** des médecins spécialistes libéraux sont âgés de **55 ans** et plus.

Le risque de niveau 1 est donc le niveau de risque maximal.

[1] Cette notion n'est appliquée que pour les rapports par spécialité et n'aurait aucun sens pour l'ensemble des médecins spécialistes compte tenu du grand nombre de spécialités différentes.

2ème partie :

LES BASSINS D'ACTIVITE DES MEDECINS SPECIALSITES

1. LES MEDECINS SPECIALISTES EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR:

1.1 – Effectifs, densités, répartition :

◆ La région **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** compte **6 745 médecins spécialistes libéraux** au 1er mars 2015 (Fichier RPPS, libéral exclusif, toutes disciplines confondues, hors Médecine Générale) (***tab. n° 1***). De par cet effectif, la région PACA appartient aux quelques régions françaises dont les effectifs de praticiens sont parmi les plus conséquents. Toutefois, malgré un effectif conséquent, la répartition des praticiens témoigne de l'existence de fortes disparités entre les départements de la région. Ainsi, avec plus de deux praticiens libéraux sur cinq (**44,5%**) le département **des Bouches-du-Rhône** demeure incontestablement le département où exerce le plus grand nombre de praticiens. Un tel niveau de concentration ne peut qu'avoir des conséquences sur l'organisation de l'offre de soins régionale, le département est 1,7 fois plus équipée que le second département de la région, soit le département **des Alpes-Maritimes** où exerce un quart des praticiens libéraux (**25,7%**). Au-delà, le département des Bouches-du-Rhône est 2,6 fois plus équipé que le troisième département de la région, soit le département **du Var** où exerce **17,3%** des praticiens libéraux de la région. Au total, plus de **87,0%** des praticiens libéraux de la région sont répartis parmi ces trois départements. Dans ce contexte, un tel niveau de concentration des effectifs ne peut qu'engendrer l'existence et le maintien de fortes disparités territoriales qui vont se manifester en termes de répartition de l'offre de soins, en terme d'encadrement médical des communes et donc de l'accessibilité aux soins.

Tableau n° 2 : Effectifs, densité et desserte médicale par département :

Les départements	Population en 2013	Evolution démog. 1999-2013	Nombre de praticiens	Part en % spécialistes	Densité médicale*	Desserte médicale	*Evolution Effectifs 2012-2015*	*Evolution Densité 2012-2015*
Alpes-de-Hte-Prov.	166 014	+1,24%	115	1,7%	69	1 444	*+33,7%*	*+27,8%*
Hautes-Alpes	143 962	+1,21%	116	1,7%	81	1 241	*+4,5%*	*-1,2%*
Alpes-Maritimes	1 097 701	+0,58%	1 734	25,7%	158	633	*+24,4%*	*+22,5%*
Bouches-du-Rhône	2 005 065	+0,63%	3 003	44,5%	150	668	*-9,7%*	*-11,2%*
Var	1 030 355	+0,99%	1 165	17,3%	113	884	*+3,8%*	*+1,8%*
Vaucluse	558 861	+0,80%	612	9,1%	110	913	*-18,7%*	*-20,9%*
PACA	**5 001 958**	**+0,75%**	**6 745**	**100,0%**	**135**	**742**	***-0,7%***	***-2,9%***

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

◆ Compte tenu d'un effectif de praticiens conséquents, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur demeure l'une des régions de France où l'encadrement médicale est le plus élevé. Au 1er mars 2015, **la densité médicale de la région PACA est de 135 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants**, soit une desserte médicale de 742 habitants pour un médecin spécialiste libéral. Mais cet indicateur de mesure de l'encadrement médical confirme le niveau élevé de la région, mais aussi l'accentuation des disparités entre les départements de la région. Le département **des Alpes-Maritimes** affiche la densité médicale la plus élevée, soit **158** médecins libéraux pour 100 000 habitants ; le département **des Alpes-de-Haute-Provence** affiche la densité médicale la plus faible, soit **69** médecins libéraux pour 100 000 habitants. Les écarts observés permettent d'organiser les départements selon trois groupes :

- **1er groupe :** département dont la densité médicale est supérieure ou égale à la moyenne régionale : le département **des Bouches-du-Rhône** (**150 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants**) ; le département **des Alpes-Maritimes** (**158 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants**).

- **2ème groupe :** département dont la densité médicale est inférieure à la moyenne régionale : le département **du Vaucluse** (**110 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants**) ; le département **du Var** (**113 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants**).

- **3ème groupe :** département dont la densité médicale est « très inférieure » à la moyenne régionale : le département **des Hautes-Alpes** (**81 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants**) ; le département **des Alpes-de-Haute-Provence** (**69 médecins spécialistes pour 100 000 habitants**).

Mais à ce stade, il est important de relativiser les écarts mesurés entre les départements de la région, sachant que quelques chiffres de références permettent de se rendre compte d'une autre réalité, celle de la dimension nationale. Même si l'exercice est aléatoire compte tenu des différences entre les fichiers, l'on peut estimer que la densité médicale nationale varie de **55** médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants (CNAM-SNIIRAM, 2013) à **71** médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants (DREES-RPPS, 2014). Tous les départements de la région affichent donc une densité médicale égale ou supérieure aux moyennes nationales.

(1) <u>Les effectifs :</u> l'analyse diachronique de l'évolution des effectifs est un exercice toujours délicat à conduire, compte tenu du maintien d'importants écarts entre les sources de données. Un rapide bilan des effectifs de praticiens libéraux « stricts » issus des 3 principales sources de données l'atteste. Les modalités multiples d'exercice sont en partie responsables de ces situations. Lors de la mise à jour 2012, les fortes variations des effectifs pouvaient être imputées à un changement de bases de données, du fichier SNIIRAM (CNAM) au fichier RPPS (ARS). Cette mise à jour s'effectue à partir de la même source de fichiers. Incontestablement, la région PACA a enregistré une évolution à la baisse de ses effectifs. Concrètement, la région comptabilisait 6 791 médecins spécialistes libéraux, lors de la rédaction du rapport 2012, soit une baisse de -0,7% de ses effectifs. Concrètement, la région a perdu 46 médecins spécialistes libéraux sur les périodes considérées, affichant un effectif de 6 745 médecins spécialistes libéraux. Mais cette tendance n'est pas uniforme et cache des comportements différents selon les départements. Ainsi, deux départements sont en partie responsables de cette tendance. En effet, les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse sont les deux seuls départements à avoir enregistré une évolution à la baisse de leurs effectifs sur les périodes considérées. Parmi ces départements, la baisse enregistrée par le département du Vaucluse est particulièrement significative passant de 753 à 612 praticiens, soit une baisse de -18,7% de ses effectifs. A l'opposé, les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes et du Var ont enregistré une tendance inverse, marquée par une évolution à la hausse de leurs effectifs. Parmi ces départements, les hausses enregistrées par les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes sont particulièrement significatives, soit des hausses respectives de +33,7% et +24,4% sur les périodes considérées. Les progressions des effectifs enregistrées par les départements des Hautes-Alpes et du Var sont plus proches d'une stabilité, inférieures à +5,0%.

(2) <u>L'encadrement médical :</u> l'évolution à la baisse des effectifs enregistrée par la région a des conséquences directes sur l'encadrement médical et notamment la densité médicale qui enregistre également un niveau de baisse plus soutenu. Entre 2012 et 2015, la densité médicale de la région a enregistré une baisse de -2,9%, passant de 139 à 135 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants. Cet indicateur de mesure de l'encadrement médical dépend à la fois de la fluctuation des effectifs de praticiens et de la population régionale. Les conséquences d'une augmentation ou d'une baisse des effectifs de praticiens sur l'encadrement médical peuvent être limitées si la progression de la population est plus soutenue. Or, dans le cas de la région PACA, les niveaux de progression sont opposés, la baisse des effectifs de praticiens et la forte progression des effectifs de population se traduisent une baisse plus accentuée de la densité médicale, reflétant en partie les tendances observées pour la fluctuation des effectifs. Ainsi, compte tenu de la baisse de leurs effectifs, les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une baisse de la densité médicale sur les périodes considérées. De nouveau, le département du Vaucluse enregistre le niveau de baisse de la densité médicale le plus conséquent, soit -20,9%, la densité médicale passant de 139 à 110 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants. Il en est de même pour le département des Hautes-Alpes où la faible croissance des effectifs associée à la croissance démographique de la population se sont traduites par une baisse de la densité médicale, soit -1,2%, la densité médicale passant de 82 à 81 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants. A l'opposé, et compte tenu de l'évolution à la hausse de leurs effectifs, les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et du Var sont les seuls départements à être concernés par une progression de la densité médicale. Parmi ces départements, l'évolution à la hausse de la densité médicale enregistrée par les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes est particulièrement soutenues, supérieure à +20,0%, alors qu'elle est plus proche de la stabilité pour le département du Var.

◆ La répartition des **6 745 médecins spécialistes libéraux** dans la région concerne un nombre réduit de communes, au total **180 communes** sont concernées par la présence d'au moins un médecin spécialiste, **soit un taux d'encadrement de 18,8%**. Globalement, **80,8% de la population** régionale bénéficie de la présence d'au moins un médecin spécialiste libéral sur sa commune de résidence. Mais parmi les médecins spécialistes libéraux, l'on peut estimer que 964 médecins libéraux (14,3% des praticiens) ont une ou plusieurs autres activités sur d'autres communes au titre d'activité secondaire. Au total, la répartition des 6 745 médecins spécialistes libéraux concerne **191 communes**, **soit un taux d'encadrement de 19,9%**. Concrètement, **81,8% de la population** régionale bénéficie de la présence d'au moins un médecin spécialiste libéral sur sa commune de résidence.

Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale selon la taille des communes :

Taille des communes	Nombre de communes	Population en 2013	Part en % population	Spécialistes en 2015	Part en % spécialistes	Densité * médicale	Desserte médicale	Taux encadrement
Moins de 199 hab.	211	22 523	0,5	_	_	_	_	_
De 200 à 499	176	58 927	1,2	5	0,1	8	11 785	1,7%
De 500 à 999	124	87 482	1,7	1	0,01	1	87 482	0,8%
De 1 000 à 1 999	117	165 903	3,3	11	0,2	7	15 082	7,7%
De 2 000 à 4 999	163	536 124	10,7	102	1,5	19	5 256	22,1%
De 5 000 à 9 999	79	548 797	11,0	147	2,2	27	3 733	57,0%
De 10 000 à 19 999	50	684 001	13,7	604	9,0	88	1 132	96,0%
De 20 000 à 49 999	26	859 246	17,2	1 286	19,1	150	668	100,0%
De 50 000 à 99 999	8	520 877	10,4	1 055	15,6	203	494	100,0%
De 100 000 à 199 999	2	310 516	6,2	824	12,2	265	377	100,0%
Plus de 200 000 hab.	2	1 207 562	24,1	2 710	40,2	224	446	100,0%
Total	**958**	**5 001 958**	**100,0%**	**6 745**	**100,0%**	**135**	**742**	**18,8%**

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

En termes d'installation, la taille moyenne d'une commune dans laquelle exerce un médecin spécialiste libéral est de 22 451 habitants. La présence des médecins spécialistes libéraux est quasi inexistante parmi les communes de moins de 9 999 habitants, soit 4,0% des effectifs ou 266 praticiens (***tab. n° 2***). En effet, 17 médecins spécialistes libéraux sont recensés parmi les communes dont la taille est comprise entre 200 et 1 999 habitants, soit 10,2% des communes et 0,31% des effectifs. On dénombre 102 médecins spécialistes libéraux installés au sein des communes dont la taille est comprise entre 2 000 et 4 999 habitants, soit 1,5% des effectifs et 22,1% des communes. Au-delà, plus d'une commune sur deux, dont la taille est comprise entre 5 000 et 9 999 habitants est concerné par la présence d'au moins un médecin spécialiste libéral, mais elle ne représente que 2,2% des effectifs. Entre 10 000 et 19 999 habitants, le nombre de médecins spécialistes libéraux

progresse de façon très significative, l'on dénombre 604 médecin spécialistes libéraux, soit 9,0% des effectifs et 96,0% des communes sont concernées. Au-delà de ce seuil, la présence des médecins spécialistes libéraux est généralisée, 100,0% des communes de plus de 20 000 habitants sont concernées par la présence d'au moins un médecin spécialiste libéral. Parmi ces communes, soulignons la position des communes dont la taille est comprise entre 20 000 et 49 999 habitants, elles rassemblent plus de 19,0% des effectifs. Parmi les communes les plus peuplées, les deux villes de plus de 200 000 habitants, soit les villes de Marseille et de Nice demeurent particulièrement attractives, plus de 40,0% des médecins spécialistes libéraux y exercent. Plus de deux médecins spécialistes libéraux sur cinq exercent au sein de ces deux villes.

Tableau n° 4 : Liste des communes comptant au moins 50 médecins spécialistes libéraux :

Département	Commune	Spécialistes 2015	Spécialistes en %	Evol. brut Effectifs 2012-2015	Evol. % Effectifs 2012-2015	Population 2013
13	Marseille	1 859	27,6	-5	-0,3	859 367
06	Nice	851	12,6	+238	+38,8	348 195
13	Aix-en-Provence	441	6,5	+10	+2,3	144 274
83	Toulon	383	5,7	+71	+22,8	166 242
84	Avignon	289	4,3	+11	+4,0	92 078
06	Cannes	202	3,0	+40	+24,7	73 671
06	Antibes	134	2,0	+52	+63,4	76 349
13	Aubagne	130	1,9	-51	-28,2	46 318
06	Cagnes-sur-Mer	117	1,7	+27	+30,0	47 125
83	La Seyne-sur-Mer	96	1,4	+8	+9,1	63 452
05	Gap	95	1,4	+3	+3,3	42 523
83	Hyères	93	1,4	-36	-27,9	55 774
83	Fréjus	91	1,3	+9	+11,0	53 069
83	Draguignan	90	1,3	-12	-11,8	38 357
13	Arles	81	1,2	-7	-8,0	53 660
83	Ollioules	77	1,1	+26	+51,0	13 294
84	Carpentras	75	1,1	-5	-6,3	29 915
13	Salon-de-Provence	72	1,1	-9	-11,1	43 507
06	Grasse	69	1,0	+10	+16,9	52 824
06	Mougins	67	1,0	-20	-23,0	18 835
13	Martigues	64	0,9	-2	-3,0	48 295
83	Saint-Raphaël	61	0,9	0	0,0	34 163
84	Orange	61	0,9	-42	-40,8	30 008
04	Manosque	60	0,9	abs 2012	abs 2012	23 052
06	Saint-Laurent-du-Var	57	0,8	-30	-34,5	30 159
84	Cavaillon	53	0,8	-33	-38,4	25 966
Ensemble		**5 668**	**84,0%**	**-93**	**-1,6%**	**2 510 472**
Région		**6 745**	**100,0%**	**-46**	**-0,7%**	**5 001 958**

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

La répartition des médecins spécialistes libéraux est donc spatialement très sélective, et le nombre de communes concernées par la présence d'au moins un médecin spécialiste libéral est limité,

18,8% des communes de la région sont concernées. Mais cette sélection est encore plus drastique, sachant que **26 communes**, comptant au moins 50 médecins spécialistes libéraux regroupent **84,0% des médecins spécialistes libéraux** exerçant dans la région. Ces communes concentrent plus de quatre médecins spécialistes libéraux sur cinq (***tab. n° 3***).

A cette caractéristique structurelle et spatiale, s'ajoute également le rôle joué par la ville de **Marseille** dans l'espace sanitaire, véritable « position hégémonique », compte tenu de son niveau de concentration des effectifs de praticiens sur la ville, soit près de **28,0%** des médecins spécialistes libéraux de la région. Par son niveau de concentration, la ville est 2,2 fois plus équipée que la seconde ville, soit la ville de **Nice** où exerce **12,6%** des médecins spécialistes libéraux de la région. Au total, les deux premières villes les plus équipées de la région regroupent **40,2%** des médecins spécialistes libéraux de la région, soit plus de deux médecins spécialistes libéraux sur cinq.

(1) L'encadrement médical des communes : contrairement à la période 2010-2012 où le taux d'encadrement des communes avait enregistré une légère progression, passant de 18,5% à 18,8% des communes, la période 2012-2015 est marquée par une non évolution du taux d'encadrement des communes qui est resté inchangé, soit en 2015 comme en 2012, 18,8% des communes. Néanmoins, malgré un taux d'encadrement inchangé, la croissance démographique différenciée selon les villes a eu pour conséquence la baisse du taux de couverture de la population, passant de 81,4% à 80,8% de la population bénéficiant de la présence d'au moins un médecin spécialiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence. Par ailleurs, la prise en compte des praticiens ayant une activité sur une ou plusieurs autres communes a pour conséquence de faire progresser le taux d'encadrement et d'améliorer le taux de couverture des populations. Le taux d'encadrement des communes atteint 19,9% des communes de la région et 81,8% de la population bénéficie de la présence d'au moins un médecin spécialiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence.

(2) Le classement et le poids des villes : la distribution des villes de la région en fonction du nombre de médecins spécialistes libéraux a enregistré quelques évolutions sur les périodes considérées, quelques points sont à souligner. Le premier concerne la baisse du nombre de villes comptant au moins 50 médecins spécialistes libéraux, passant de 30 à 26 communes. Cette baisse est la conséquence de deux types de mouvements. Le premier concerne la sortie du classement des villes comptant au moins 50 médecins spécialistes libéraux, soit la situation des villes de Marignane, d'Istres, de Vitrolles, de Sorgues et de La Ciotat. Sur les périodes considérées, ces villes sont marquées par une baisse de leurs effectifs, ne leur permettant plus de faire partie de ce classement. Le deuxième type de mouvement concerne l'entrée dans le classement, soit la position de la ville de Manosque, qui contrairement à 2012, fait désormais partie du classement des villes comptant au moins 50 médecins spécialistes libéraux. Le second point concerne l'évolution des effectifs sur la période 2010-2012. Parmi les villes retenues, 13 villes ont enregistré une progression de leurs effectifs sur les périodes considérées, parmi lesquelles les villes d'Antibes, d'Ollioules, de Nice et de Cagnes-sur-Mer ont enregistré les niveaux de progression parmi les plus significatifs. Notons que parmi ces 13 villes, figure la ville de Manosque, nouvellement promue dans le classement. A l'opposé, 12 villes ont enregistré une baisse de leurs effectifs sur les périodes considérées, parmi lesquelles les villes de Mougins, d'Hyères, d'Aubagne, de Saint-Laurent-du-Var, de Cavaillon et d'Orange ont enregistré les baisses parmi les plus significatives. La situation de la ville de Saint-Raphaël est restée inchangée, en 2015 comme en 2012, la ville conserve le même effectif.

1.2 – L'âge des médecins spécialistes : l'état des lieux :

◆ Au 1er mars 2015, l'âge moyen des médecins spécialistes en exercice dans la région est de l'ordre de **56 ans**. Il est de **57 ans** pour les médecins spécialistes hommes, et de **54 ans** pour les médecins spécialistes femmes (***tab. n° 5***). Notons que l'âge médian est de **58 ans**. En moyenne, les médecins spécialistes libéraux les plus âgés exercent dans le département **des Alpes-de-Haute-Provence** (**58 ans**) ; les médecins spécialistes libéraux les plus jeunes dans les départements **des Hautes-Alpes**, **des Bouches-du-Rhône** et **du Vaucluse**. Avec un âge moyen de **56 ans**, les départements **des Alpes-Maritimes** et **du Var** s'inscrivent dans la moyenne régionale

Tableau n° 2 : L'âge moyen des praticiens, par sexe et département :

Les départements	Age moyen	Age moyen homme	Age moyen femme	Les médecins âges de 55 ans et plus		Les médecins âges de 60 ans et plus	
				Effectif	%	Effectif	%
Alpes-de-Hte-Prov.	58	60	55	86	74,8	51	44,3
Hautes-Alpes	54	55	52	63	54,3	37	31,9
Alpes-Maritimes	56	57	54	1 075	62,0	760	43,8
Bouches-du-Rhône	55	56	53	1 826	60,8	1 223	40,7
Var	56	56	53	702	60,3	449	38,5
Vaucluse	55	56	54	368	60,1	236	38,6
PACA	**56 ans**	**57 ans**	**54 ans**	**4 120**	**61,1%**	**2 756**	**40,9%**

Sources : INSEE-RGP 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

En termes de vieillissement, voire de sur-vieillissement, il est important de souligner que plus de **61,0%** des médecins spécialistes libéraux sont âgés aujourd'hui de 55 ans et plus. Concrètement, plus de trois médecins spécialistes libéraux sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) en 2025. Au-delà, près de 41,0% des médecins spécialistes libéraux sont âgés aujourd'hui de 60 ans et plus. Concrètement, plus de deux médecins spécialistes libéraux sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) en 2020.

(1) <u>Le vieillissement :</u> contrairement à la période 2010-2012 où l'âge moyen avait enregistré une évolution à la baisse, passant de 54 à 53 ans, la période 2012-2015 est marquée par une nette accentuation de l'âge moyen, passant de 53 à 56 ans. Sans exception, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance régionale, marquée par une progression plus ou moins soutenue de l'âge moyen des médecins spécialistes libéraux sur les périodes considérées. Parmi ces départements, celui du Var a enregistré la progression de l'âge moyen la plus conséquente, soit une augmentation de +3 années, passant de 53 à 56 ans. A l'opposé, le département des Hautes-Alpes a enregistré la progression la plus faible, soit +1 année, l'âge moyen passant de 53 à 54 ans. Dans ce contexte, les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse s'inscrivent dans une tendance intermédiaire, l'âge moyen ayant progressé de +2 années.

(2) <u>Le seuil de l'anticipation : 55 ans :</u> le constat d'une accentuation des conditions du vieillissement observée depuis quelques années se confirme à nouveau. La part des praticiens âgés de 55 ans et plus a de nouveau enregistré une progression très accentuée sur les périodes considérées, passant de 52,2% à 61,1%. Incontestablement, les médecins spécialistes libéraux sont frappés par une problématique de vieillissement conséquente, plus de 61,0% des praticiens sont âgés de 55 ans et plus. De 50,7% en 2010 à 61,1% en 2015, la part des médecins spécialistes libéraux âgés de 55 ans et plus est de plus en plus conséquente. Rappelons que cette augmentation de la part des praticiens âgés de 55 ans et plus s'inscrit dans un contexte de baisse d'effectifs (-46 praticiens) dont les effets sont habituellement inverses. La baisse des effectifs et l'augmentation de la part des praticiens âgés de 55 ans et plus préfigurent les conditions d'un vieillissement de plus en plus conséquent pour les échéances à venir. Ce premier seuil détermine une échéance fixée à 2025. Et cette situation est particulièrement homogène, tous les départements sont concernés par une très nette progression de la part des praticiens âgés de 55 ans et plus. Parmi les départements, les progressions enregistrées par les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône et du Var sont parmi les plus conséquentes, la part des médecins spécialistes libéraux âgés de 55 ans est plus ayant progressé de +10 points sur les périodes considérées. A l'opposé, les départements des Hautes-Alpes et du Vaucluse ont enregistré les niveaux de progression les plus faibles, soit respectivement +4 et +7 points.

(3) <u>Le seuil de l'urgence : 60 ans :</u> ce seuil confirme l'accentuation du vieillissement mais surtout l'imminence et l'urgence des mouvements théoriques de cessations d'activité. A l'image de la période 2010-2012 où la part des médecins spécialistes libéraux âgés de 60 ans et plus avait enregistré une évolution à la hausse, passant de 26,8% à 28,3%, la période 2012-2015 est de nouveau marquée par une évolution à la hausse de la part des médecins spécialistes libéraux âgés de 60 ans et plus, passant de 28,3% à 40,9%. Ce résultat témoigne de la dégradation progressive des conditions de la démographie médicale et du vieillissement. La part des médecins spécialistes libéraux âgés de 60 ans et plus est ainsi passé de 26,8% en 2010 à 40,9% en 2015, fixant ainsi une nouvelle échéance à 2020. De nouveau, la tendance est généralisée, et tous les départements sont concernés par une très nette accentuation de la part des médecins spécialistes libéraux âgés de 60 ans et plus. Parmi les départements, ceux des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse ont enregistré les niveaux de progression de la part des praticiens âgés de 60 ans et plus les plus conséquents, soit une hausse de +13 points sur les périodes considérées. A l'opposé, les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes ont enregistré les niveaux de progression les plus faibles. La part des praticiens âgés de 60 ans est plus a progressé respectivement de +4 et +8 points sur les périodes considérées.

◆ Au 1er mars 2015, la pratique de l'activité des médecins spécialistes libéraux est une activité fortement masculine (***fig. n° 1***). Aujourd'hui, le taux de masculinité des médecins spécialistes est de **69,1%**, alors que le taux de féminité est de **30,9%**. Près de sept médecins spécialistes libéraux sur dix sont des hommes, toutefois la féminisation de l'activité observée depuis quelques années en France semble aussi se confirmer pour la région PACA. **Le taux de féminisation** des médecins spécialistes libéraux âgés de **moins de 35 ans** est de **44,0%**, et le taux de féminisation est de **41,1%** chez les praticiens âgés de **36 et 45 ans**.

Figure n° 1 : Pyramide des âges des médecins spécialistes :

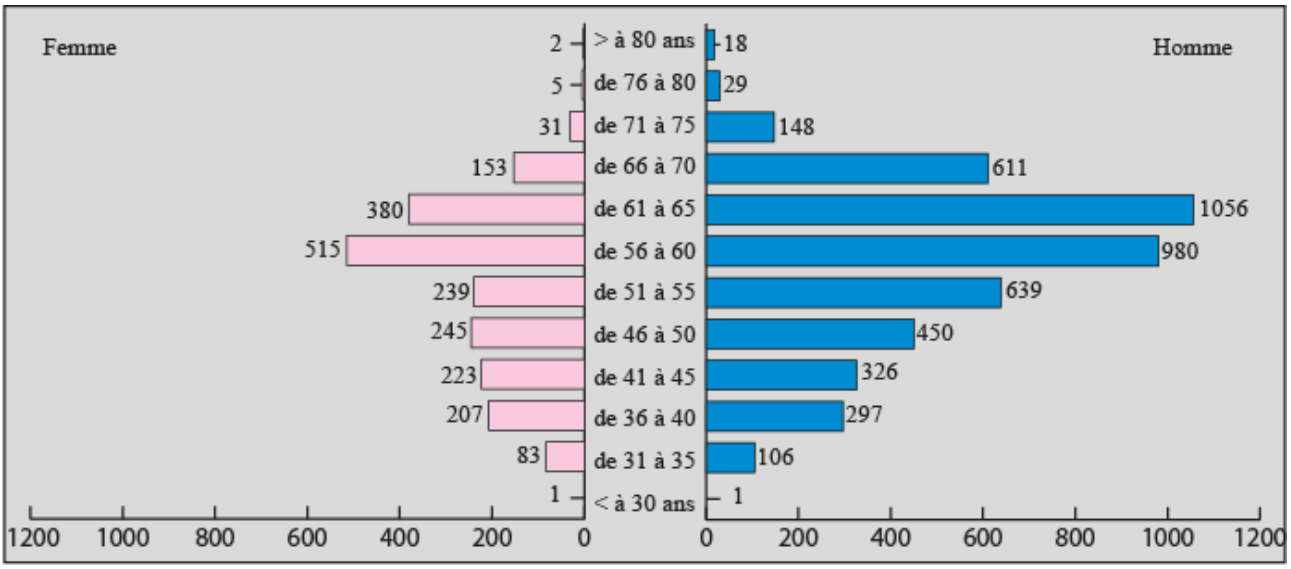

Source : ARS-RPPS, 2014-2015

Le sex-ratio : la progression de la féminisation est une tendance observée depuis quelques années, et qui prend tout son sens dans le cadre de l'observation de la démographie des médecins spécialistes libéraux. Même si, aujourd'hui comme hier, la pratique de l'activité reste fortement masculine, le taux de masculinité est de 69,1% aujourd'hui contre 71,9% hier, quelques tendances démontrent une évolution. Ainsi, parmi les praticiens les plus jeunes, âgés de moins de 35 ans, le taux de féminité est passé de 42,5% à 44,0%. Et globalement, le taux de féminité des médecins spécialistes libéraux âgés de moins de 40 ans est passé de 37,0% à 41,9%

2. MEDECINS SPECIALISTES ET TERRITOIRES DE SANTE :

2.1 – Les bassins d'activité des médecins spécialistes en région PACA :

2.1.1 – Caractéristiques de l'offre de soins des bassins d'activité :

◆ **59 bassins d'activité** ont été définis pour la région PACA couvrant **99,9%** de la population régionale. La couverture régionale est élevée, peu d'habitants de la région vont consulter un médecin spécialiste situé en dehors de la région, **soit en théorie moins de 500 habitants**. Chaque bassin d'activité de la région compte en moyenne :

- **114 médecins spécialistes libéraux**
- **16 communes par bassin**
- **84 772 habitants (RGP, 2013)**
- **soit 744 habitants pour un médecin spécialiste (région : 742)**

La distribution des bassins en fonction de leur taille (***tab. n° 6***) est marquée par le poids **des bassins d'activité composés de moins de 10 communes**. Plus de trois bassins d'activité sur cinq sont concernés par ce type, soit **66,1%** des bassins d'activité. La forte représentation des bassins d'activité de petite taille est fortement révélatrice de l'organisation spatiale de la région, reposant sur un réseau urbain dense. Ce type de bassin d'activité est donc représentatif des traits de l'organisation spatiale à la fois en termes de population, ces bassins d'activité regroupent **54,0% de la population** régionale et en termes d'effectifs de praticiens, ils regroupent **57,7% des médecins spécialistes libéraux** en exercice dans la région.

Tableau n° 6 : Caractéristiques des bassins d'activité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les bassins	Nbre bassin	Bassin %	Population en 2013	Pop / bassin %	Var. absolue	Var. annuelle	Spécialiste en 2015	Spécialiste / bassin	Desserte médicale
> à 50 com.	4	6,8%	741 054	14,8%	+9,7%	+0,7%	1 100	16,3%	674
De 20 à 50	11	18,6%	1 223 245	24,5%	+14,4%	+1,0%	1 447	21,5%	845
de 10 à 20	5	8,5%	338 187	6,8%	+15,4%	+1,0%	304	4,5%	1 112
< à 10 com.	39	66,1%	2 699 059	54,0%	+9,4%	+0,6%	3 894	57,7%	693
Région	**59**	**100,0%**	**5 001 545**	**100,0%**	**+11,0%**	**+0,7%**	**6 745**	**100,%0**	**742**

Sources : INSEE-RGP 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

Les bassins d'activité composés de 20 à 50 communes représentent la seconde forme la plus représentative de l'organisation régionale de l'offre de soins, soit près de **19,0%** des bassins

d'activité. Ils regroupent **24,5% de la population** et **21,5% des médecins spécialistes libéraux** de la région. La troisième forme régionale repose sur **les bassins d'activité composés de plus de 50 communes**, soit 6,8% des bassins d'activité. Ils regroupent **14,8% de la population** et **16,3% des médecins spécialistes libéraux** de la région.

◆ **L'encadrement médical :** plus de deux bassins d'activité de la région sur cinq (24 bassins d'activité sur 59 = **40,7%**), affichent un niveau d'encadrement médical que l'on peut qualifier de satisfaisant. En effet, **l'on compte en moyenne moins de 742 habitants pour un médecin spécialiste libéral** (= la moyenne régionale). Globalement, **65,6% de la population** régionale résidante au sein de ces bassins d'activité, bénéficie de ce niveau d'encadrement. 9 bassins d'activité sur 59, soit **15,2%** des bassins d'activité affichent un niveau d'encadrement médical majoré au maximum de +30,0%, l'encadrement médical étant compris en moyenne **entre 742 et 965 habitants pour un médecin spécialiste libéral**. Ce niveau d'encadrement concerne **12,9% de la population** régionale. Plus de deux bassins d'activité sur cinq (26 bassins d'activité sur 59 = **44,1%**) enregistrent un niveau d'encadrement médical supérieur à **965 habitants pour un médecin spécialiste libéral**, soit la situation de **21,6% de la population** régionale.

Au 1er mars 2015, la densité médicale de la région PACA est de **135 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants**. L'amplitude est extrêmement forte (= 361), entre le bassin d'activité de **Bollène** (**44** médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants) et le bassin de **Saint-Laurent-du-Var** (**405** médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants).

23 bassins d'activité (**39,0**% des bassins) de la région enregistrent une densité médicale supérieure ou égale à la moyenne régionale, soit 135 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants.

36 bassins d'activité (**61,0%** des bassins) enregistrent une densité médicale comprise entre 44 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants (ex : Bollène) et 134 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants (ex : Saint-Tropez).

(1) <u>L'encadrement médical :</u> la région PACA a enregistré une très faible baisse de la densité médicale sur les périodes considérées, passant de 139 à 135 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants ; la desserte médicale est passée de 720 à 745 habitants pour un médecin spécialiste libéral.

(2) <u>La desserte médicale et territoire de santé :</u> compte tenu de la baisse de la desserte médicale, le nombre de bassins d'activité enregistrant une desserte médicale égale ou inférieure à la desserte médicale régionale a enregistré une très nette évolution à la hausse, passant de 15 à 24 bassins d'activité. Compte tenu de cette tendance, le nombre de bassins d'activité enregistrant une desserte médicale supérieure à la desserte médicale régionale a enregistré une évolution à la baisse, passant de 44 à 34 bassins d'activité.

(3) <u>Principales évolutions (*tab. n° 7*) :</u> 7 bassins d'activité (11,9% des bassins) ont enregistré une baisse de leurs effectifs sur les périodes considérées, soit la situation des bassins d'activité de Tarascon, d'Orange, de Vitrolles, de Carpentras, de Sorgues, de Cavaillon et d'Arles (***carte n° 3***). A l'opposé, 51 bassins d'activité (86,4% des bassins) ont enregistré une évolution à la hausse de leurs effectifs, parmi lesquels les bassins d'activité de Brignoles, de La Seyne-sur-Mer, de Vence, de Briançon, de Cagnes-sur-Mer, de Grasse, de Miramas, de Fréjus, de Rognac, de Pertuis, de La Ciotat, de Sisteron, d'Antibes, de Saint-Cyr-sur-Mer et de Digne-les-Bains ont enregistré les niveaux de progression parmi les plus significatifs. La situation est restée inchangée pour le bassin d'activité de Vaison-la-Romaine qui en 2015 comme en 2012 conserve le même effectif de praticiens.

La variation de la densité médicale dépend à la fois de la progression des effectifs de médecins et de celle des effectifs de population. Dans ce contexte, 8 bassins d'activité (15,6% des bassins) ont enregistré une baisse de la densité médicale sur les périodes considérées (***carte n° 4***), soit la situation des bassins d'activité de Vaison-la-Romaine, de Vitrolles, de Sorgues, d'Arles, de Cavaillon, de Carpentras, de Tarascon et d'Orange. Excepté le bassin d'activité de Vaison-la-Romaine dont la baisse de la densité médicale s'explique par la stabilité des effectifs, tous ces bassins d'activité cumulent à la fois une baisse des effectifs et une baisse de la densité médicale. A l'opposé, 51 bassins d'activité (86,4% des bassins) ont enregistré une évolution à la hausse de la densité médicale, parmi lesquels les bassins d'activité de Digne-les-Bains, de Saint-Cyr-sur-Mer, d'Antibes, de La Ciotat, de Sisteron, de Rognac, de Pertuis, de Fréjus, de Miramas, de Cagnes-sur-Mer et de Grasse ont enregistré les hausses de densité médicale parmi les plus significatives.

Tableau n° 7 : Effectifs, densité et desserte médicale par bassin d'activité :

Code Bassin	Libellé bassin	Population en 2013	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale	Effectifs Evol. 2012-2015	Densité médicale Evol. 2012-2015
06123	Saint-Laurent-du-Var	30 159	122	405	247	+40,2	+39,0
13028	La Ciotat	38 417	125	325	307	+78,6	+75,9
83118	Saint-Raphaël	34 163	79	231	432	+29,5	+29,9
84129	Sorgues	33 915	75	221	452	-1,3	-3,9
13005	Aubagne	111 341	242	217	460	+22,8	+21,4
13055	Marseille	890 894	1929	217	462	+2,4	+1,2
84007	Avignon	150 568	322	214	468	+11,4	+8,6
13054	Marignane	60 364	129	214	468	+30,3	+28,0
13081	Rognac	11 866	25	211	475	+66,7	+67,2
06029	Cannes	175 764	365	208	482	+23,3	+20,7
13001	Aix-en-Provence	303 286	606	200	500	+21,4	+18,2
83126	La Seyne-sur-Mer	69 229	134	194	517	+52,3	+47,8
06088	Nice	479 373	916	191	523	+40,3	+37,5
83061	Fréjus	74 954	139	185	539	+63,5	+61,3
06004	Antibes	86 345	159	184	543	+93,9	+89,8
83137	Toulon	325 169	583	179	558	+28,7	+27,2
06012	Beausoleil	21 896	39	178	561	+44,4	+47,2
06027	Cagnes-sur-Mer	87 264	151	173	578	+54,1	+54,5
13047	Istres	59 951	99	165	606	+5,3	+1,9
13041	Gardanne	28 709	45	157	638	+45,2	+43,8
13117	Vitrolles	49 155	75	153	655	-5,1	-3,4
83069	Hyères	114 730	173	151	663	+15,3	+12,5
83115	Sainte-Maxime	34 374	49	143	702	+14,0	+11,4
83119	Saint-Tropez	6 738	9	134	749	+28,6	+36,3
13071	Les Pennes-Mirabeau	30 925	40	129	773	+33,3	+30,7
84035	Cavaillon	70 495	86	122	820	-1,1	-4,7
84087	Orange	71 528	87	122	822	-16,3	-20,0
13056	Martigues	98 274	110	112	893	+44,7	+38,2
06083	Menton	49 658	55	111	903	+41,0	+40,2
04070	Digne-les-Bains	48 546	53	109	916	+165,0	+153,9
06069	Grasse	92 774	101	109	919	+57,8	+53,3
84089	Pertuis	49 858	53	106	941	+71,0	+63,5
83050	Draguignan	132 427	139	105	953	+21,9	+15,3
13004	Arles	90 421	93	103	972	-1,1	-3,9
84003	Apt	28 678	29	101	989	+16,0	+8,7
13103	Salon-de-Provence	105 811	102	96	1 037	+15,9	+12,1
13031	La Destrousse	16 713	16	96	1 045	+23,1	+19,7
13063	Miramas	33 649	32	95	1 052	+60,0	+58,5
84054	L'Isle-sur-la-Sorgue	32 676	31	95	1 054	+24,0	+20,1
13100	Saint-Rémy-de-Provence	13 988	13	93	1 076	+18,2	+12,0
06157	Vence	28 084	26	93	1 080	+52,9	+49,3
83112	Saint-Cyr-sur-Mer	17 400	16	92	1 088	+100,0	+95,6
04112	Manosque	92 576	84	91	1 102	+42,4	+35,4
84138	Valréas	14 424	13	90	1 110	+18,2	+17,0
05061	Gap	120 559	108	90	1 116	+11,3	+5,4
83138	Tourrettes	22 754	20	88	1 138	+11,1	+4,6
83129	Six-Fours-les-Plages	58 689	50	85	1 174	+25,0	+27,2
84031	Carpentras	102 975	87	84	1 184	-3,3	-7,2
06079	Mandelieu-la-Napoule	26 572	22	83	1 208	+29,4	+27,4
83042	Cogolin	14 205	11	77	1 291	+10,0	+7,6
84137	Vaison-la-Romaine	12 718	9	71	1 413	0,0	-1,7
05023	Briançon	33 750	23	68	1 467	+53,3	+45,0
06155	Vallauris	27 631	18	65	1 535	+28,6	+30,3
83023	Brignoles	63 488	41	65	1 548	+51,9	+46,8
13108	Tarascon	15 001	9	60	1 667	-18,2	-18,9
13027	Châteaurenard	30 265	18	59	1 681	+12,5	+8,1
04209	Sisteron	20 345	11	54	1 850	+83,3	+74,4
83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	36 789	19	52	1 936	+18,8	+12,3
84019	Bollène	18 275	8	44	2 284	+14,3	+9,4
	Région	**5 001 658**	**6 745**	**135**	**742**	**-0,7%**	**-2,9%**

(en bleu, la densité régionale)

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

3

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN PACA
LES MEDECINS SPECIALISTES LIBERAUX (hors Médecine Générale)

Analyse synthétique de la fluctuation des effectifs de médecins libéraux par bassin d'activité, entre 2012 et 2015 :

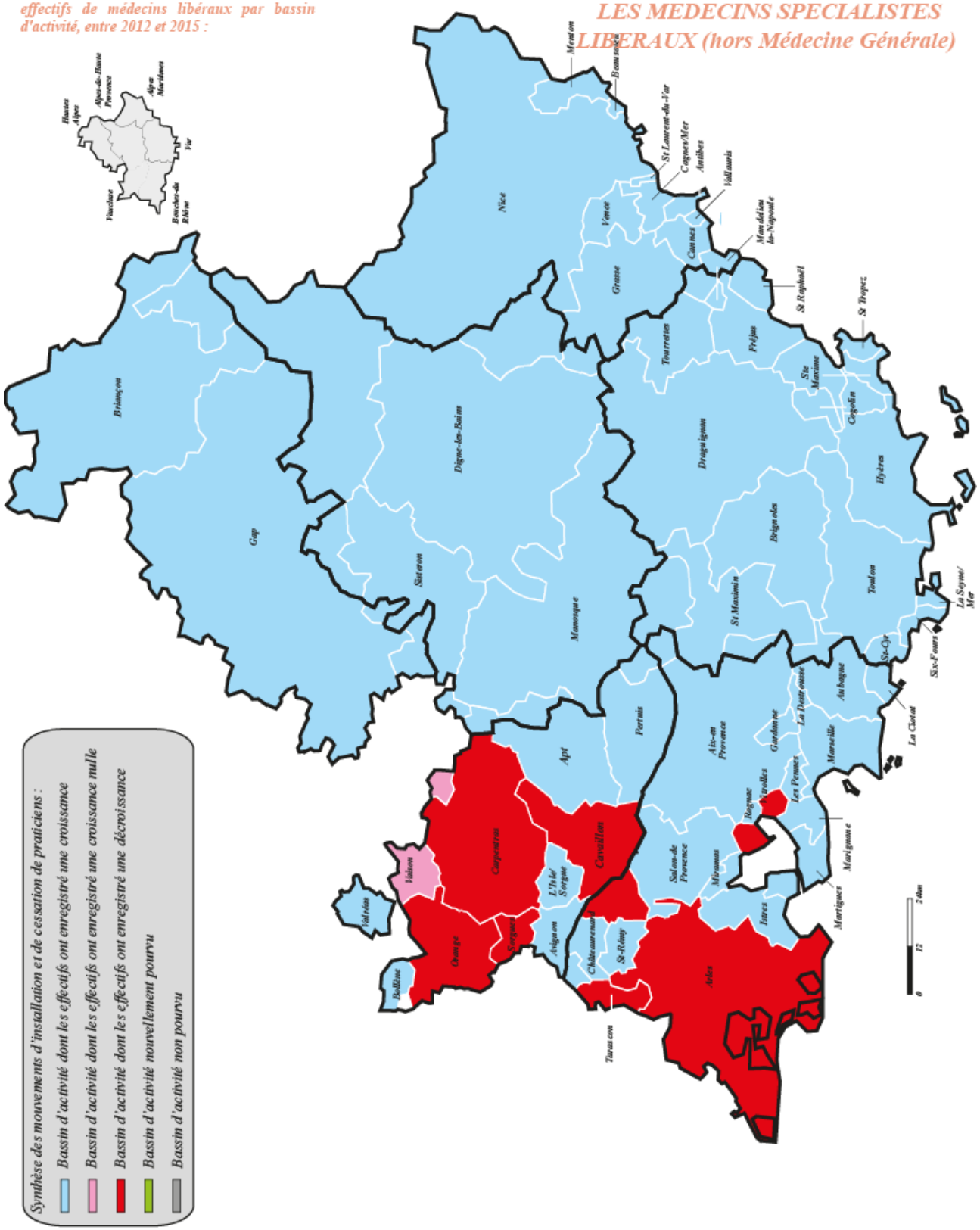

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

URPS Médecins Libéraux PACA
GEOSANTE - UMR GRED

4

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN PACA
LES MEDECINS SPECIALISTES LIBERAUX (hors Médecine Générale)

Analyse synthétique de la fluctuation des effectifs de médecins libéraux sur le niveau de la densité médicale par bassin d'activité, entre 2012 et 2015 :

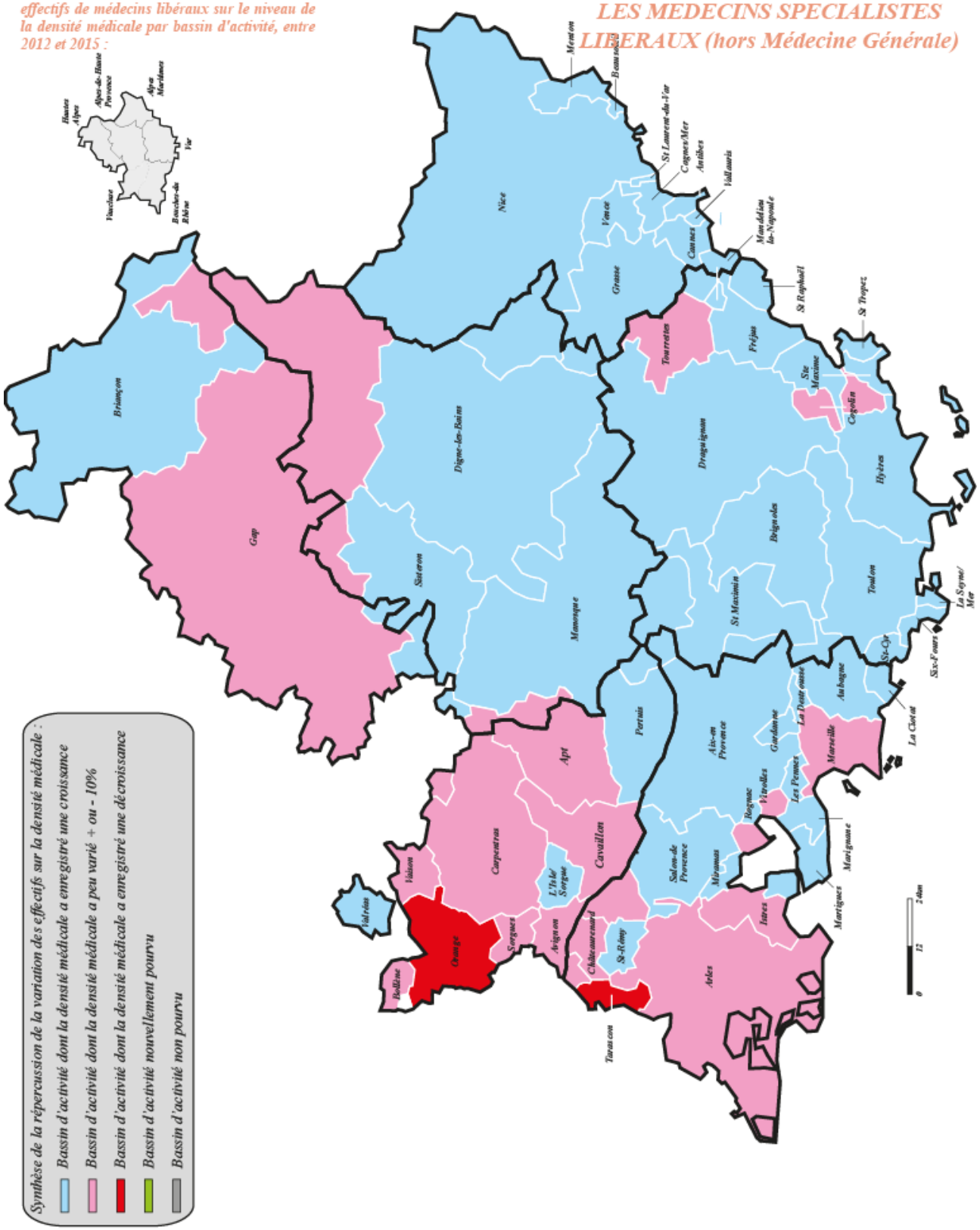

Synthèse de la répercussion de la variation des effectifs sur la densité médicale :

- *Bassin d'activité dont la densité médicale a enregistré une croissance*
- *Bassin d'activité dont la densité médicale a peu varié + ou - 10%*
- *Bassin d'activité dont la densité médicale a enregistré une décroissance*
- *Bassin d'activité nouvellement pourvu*
- *Bassin d'activité non pourvu*

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

URPS Médecins Libéraux PACA
GEOSANTE - UMR GRED

◆ Le paysage issu de la répartition des dessertes médicales à l'échelle des bassins d'activité souligne le niveau globalement élevé de l'encadrement médical de la région (***carte n° 5***). **23 bassins d'activité** (39,0% des bassins) affichent une desserte médicale comprise entre 247 et 702 habitants pour un médecin spécialiste, soit les niveaux d'encadrement parmi les plus élevés. Cette répartition est à l'origine d'une géographie classique d'opposition entre les bassins d'activité situés sur la zone littorale et dont les niveaux de desserte médicale sont parmi les plus favorables, et les bassins d'activité situés dans l'arrière-pays dont les niveaux de desserte sont parmi les moins favorables. Les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, la partie Est du Vaucluse et l'arrière-pays Varois sont parmi les zones où l'on recense la présence de bassins d'activité dont les niveaux de desserte médicale sont parmi les moins favorables.

5

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN PACA
LES MEDECINS SPECIALISTES LIBERAUX (hors Médecine Générale)

Desserte médicale et répartition des médecins spécialistes libéraux par bassin d'activité :

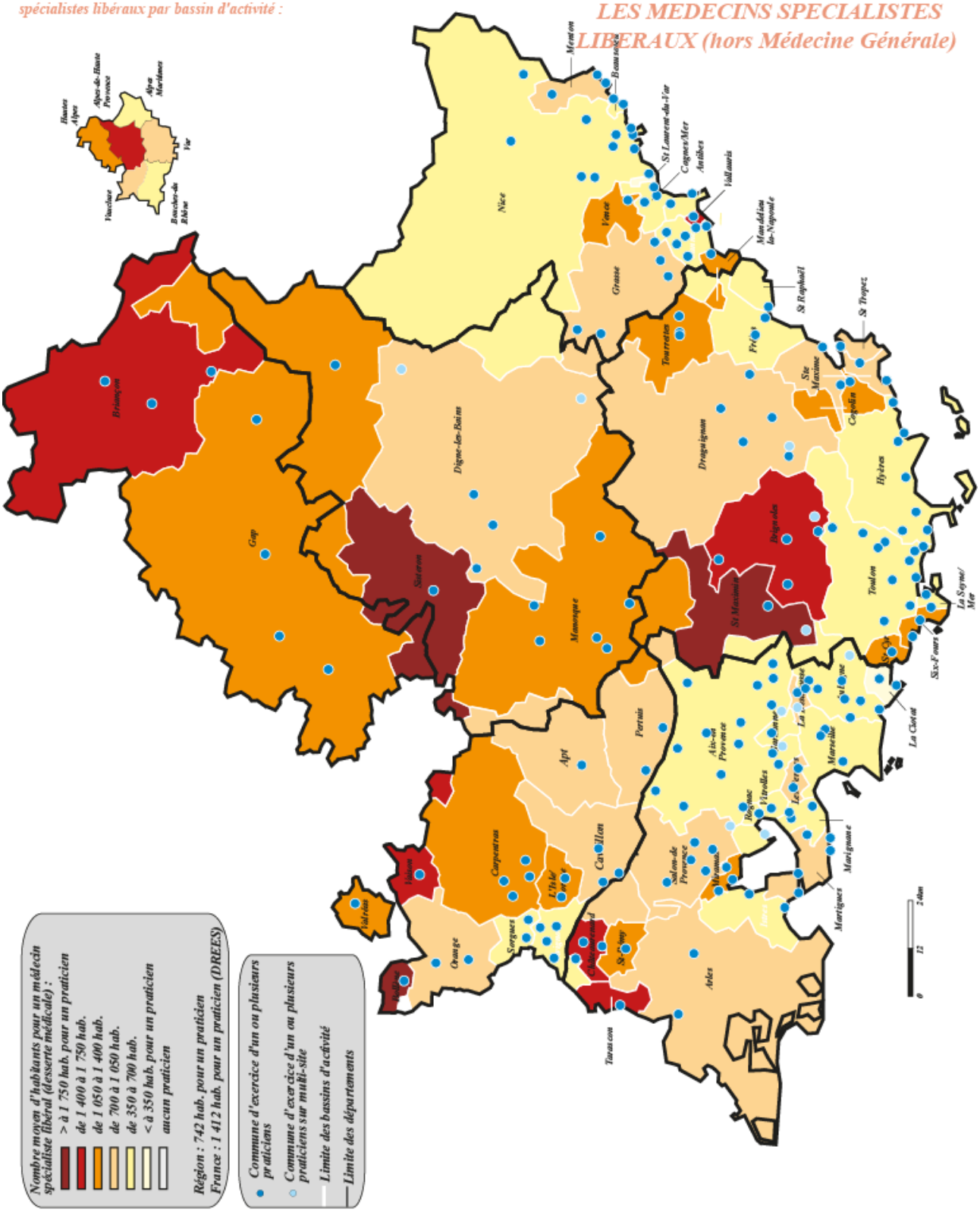

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

URPS Médecins Libéraux PACA
GEOSANTE - UMR GRED

◆ **Le « vieillissement médical » :** l'âge moyen des médecins spécialistes libéraux est une variable permettant d'apprécier le niveau global de vieillissement des professionnels de santé et d'en préciser une tendance. Avec un âge moyen de **56 ans**, la région PACA confirme ainsi sont statut de régions où les praticiens sont particulièrement âgés (***tab. n° 8***). Les médecins spécialistes libéraux exerçant dans le département des Alpes-de-Haute-Provence sont en moyenne les plus âgés, alors qu'ils sont en moyenne les plus jeunes dans le département des Hautes-Alpes. A l'échelle des bassins d'activité, plus de sept bassins d'activité sur dix (43 bassins d'activité sur 59 = **72,9%**) affichent un âge moyen égal ou inférieur à l'âge moyen, soit 56 ans. A l'opposé, 16 bassins d'activité enregistrent un âge moyen supérieur à l'âge moyen. Parmi ces bassins d'activité, 6 bassins d'activité affichent un âge moyen égal ou supérieur à 60 ans, soit la situation des bassins d'activité de Tarascon, de Tourrettes, de Valréas, de Sisteron, de Vence et de Bollène.

Tableau n° 8 : Age moyen et indice de vieillissement des médecins spécialistes libéraux par département :

Les départements	Spécialistes < 50 ans	Spécialistes > à 50 ans	Total	Age Moyen 2015	Indice de vieillissement 2015 (RPPS)	Indice de vieillissement 2012 (RPPS)	Indice de vieillissement 2010 (SIIRAM)
Alpes-de-Hte-Prov.	14	101	115	58	7,2 (721)	5,1 (514)	5,4 (536)
Hautes-Alpes	36	80	116	54	2,2 (222)	2,0 (200)	1,9 (187)
Alpes-Maritimes	452	1 282	1734	56	2,8 (284)	2,3 (230)	2,8 (285)
Bouches-du-Rhône	830	2 173	3003	55	2,6 (262)	2,0 (199)	2,5 (250)
Var	302	863	1165	56	2,9 (286)	2,1 (213)	2,4 (237)
Vaucluse	153	459	612	55	3,0 (300)	2,1 (206)	2,5 (248)
PACA	**1 787**	**4 958**	**6745**	**56 ans**	**2,8 (277)**	**2,1 (210)**	**2,6 (257)**

Source : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

Deux classes d'âge dominent principalement la répartition des âges moyens des médecins spécialistes libéraux, soit les classes d'âge 50-55 ans et 55-60 ans, soit la situation enregistrée par plus de neufs bassins d'activité sur dix (***carte n° 6***). Cette répartition dessine, de « façon grossière » les traits d'une géographie classique d'opposition entre les bassins d'activité situés sur la zone littorale est dont les âges moyens sont parmi les plus bas, et les bassins d'activité situés dans l'arrière-pays où les âges moyens sont parmi les plus élevés. Toutefois, cette géographie est plus nuancée, sachant qu'une partie des bassins d'activité situés sur la zone littorale sont aussi particulièrement marqués par le vieillissement, notamment dans les quarts Sud-Ouest et Sud-Est de la région. De même, quelques bassins d'activité situés dans l'arrière-pays, affichent des âges moyens parmi les plus bas, notamment dans le Vaucluse ou dans l'arrière-pays Varois.

L'âge moyen des médecins spécialistes libéraux par bassin d'activité :

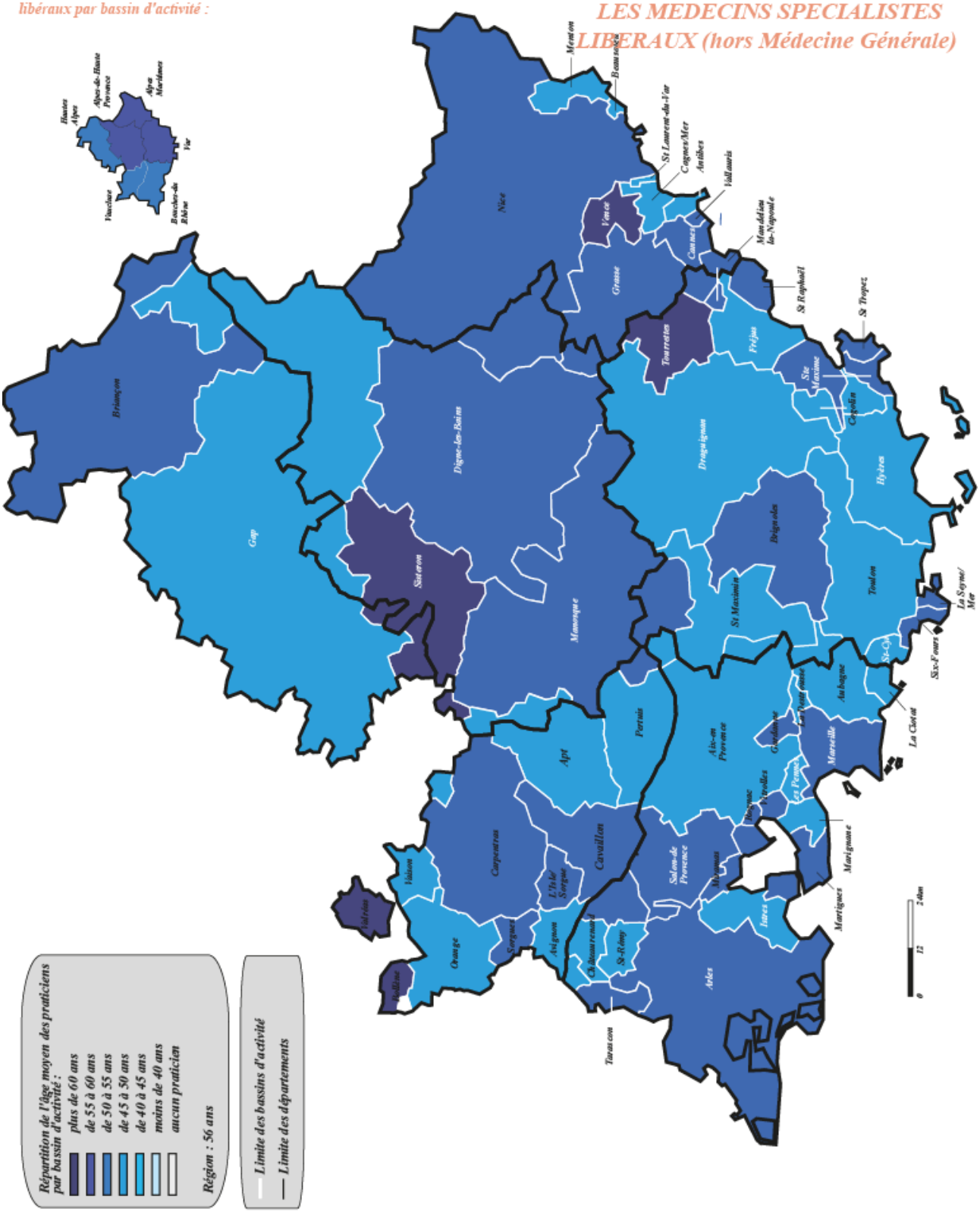

Répartition de l'âge moyen des praticiens par bassin d'activité :

- plus de 60 ans
- de 55 à 60 ans
- de 50 à 55 ans
- de 45 à 50 ans
- de 40 à 45 ans
- moins de 40 ans
- aucun praticien

Région : 56 ans

- *Limite des bassins d'activité*
- *Limite des départements*

Sources : INSEE, RGP-2013
ARS-RPPS, 2014-2015

URPS Médecins Libéraux PACA
GEOSANTE - UMR GRED

Contrairement à l'âge moyen, l'indice de vieillissement permet de mesurer le rapport de « poids » entre les générations permettant d'évaluer l'importance du vieillissement. Ainsi, au 1er mars 2015, l'indice de vieillissement est de **2,8**. Concrètement, cet indice signifie que l'on compte en région PACA, **277 médecins spécialistes libéraux âgés de plus de 50 ans pour 100 médecins spécialistes libéraux âgés de moins de 50 ans** (***tab. n° 8***). Dans l'ensemble, aucun département ne présente de situation favorable, tous les départements affichent des situations démographiques défavorables, plus ou moins marquées par l'existence de forts déséquilibres entre les générations de praticiens. Dans ce contexte, le département **des Alpes-de-Haute-Provence** affiche le niveau d'indice de vieillissement le plus conséquent, témoin de l'existence de très forts déséquilibres entre les générations. En effet, le département compte 101 praticiens âgés de 50 ans et plus et 14 praticiens âgés de moins de 50 ans. A l'opposé, le département **des Hautes-Alpes** enregistre le niveau d'indice de vieillissement le plus faible, néanmoins égal à 2,2. Avec des indices de vieillissement compris entre 2,6 et 3,0, les départements **des Alpes-Maritimes**, **des Bouches-du-Rhône**, **du Var** et **du Vaucluse** occupent une position intermédiaire, tout en restant particulièrement marqués par l'existence de déséquilibres entre les générations.

Tableau n° 9 : Répartition des indices de vieillissement des médecins spécialistes libéraux par département :

Les départements	IV < 1,0	IV 1,0 à 1,5	IV 1,5 à 2,0	IV 2,0 à 2,5	IV 2,5 à 3,0	IV 3,0 à 3,5	IV 3,4 à 4,0	IV > 4,0	IV total	Total
Alpes-de-Hte-Prov.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	33,3	33,3	100,0%
Hautes-Alpes	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	100,0%
Alpes-Maritimes	0,0	0,0	27,3	9,1	36,4	0,0	0,0	27,3	0,0	100,0%
Bouches-du-Rhône	0,0	5,6	22,2	22,2	16,7	16,7	5,6	11,1	0,0	100,0%
Var	0,0	7,1	14,3	21,4	28,6	14,3	0,0	14,3	0,0	100,0%
Vaucluse	0,0	0,0	9,1	9,1	27,3	18,2	0,0	27,3	9,1	100,0%
PACA	**0,0%**	**3,4%**	**18,6%**	**15,3%**	**23,7%**	**11,9%**	**5,1%**	**18,6%**	**3,4%**	**100,0%**

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

A l'échelle des bassins d'activité, l'analyse des résultats permet de constater que tous les bassins d'activité sont confrontés à une situation de déséquilibre plus ou moins prononcé entre les générations de praticiens (***tab. n° 9***). Deux bassins d'activité enregistrent les niveaux d'indice les plus faibles, soit un indice de vieillissement inférieur à 1,5, soit la situation des bassins d'activité de Fréjus et de la Ciotat. A l'opposé, 13 bassins d'activité affichent les niveaux d'indices de vieillissement parmi les plus élevés dont deux bassins d'activité (Sisteron et Bollène) présentent un indice de vieillissement dit « total », signifiant que tous les praticiens en exercice sur ces bassins d'activité sont âgés de 50 ans et plus. La répartition géographique des indices de vieillissement par bassin d'activité précise ainsi la dimension géographique du sur-vieillissement (***carte n° 7***). En

dehors des deux cas particuliers représentés par les bassins d'activité de Sisteron et de Bollène, il est difficile de définir les traits d'une géographique spécifique tant le sur-vieillissement est généralisé. Toutefois, une seule zone semble moins touchée par le sur-vieillissement, composée de quelques bassins d'activité et située en partie sur le département des Bouches-du-Rhône, elle définit les limites d'un espace où le sur-vieillissement est moins prononcé.

(1) L'indice de vieillissement : à l'image de la part des praticiens âgés de 55 ans et plus ou de 60 ans et plus, l'indice de vieillissement permet d'avoir une approche du vieillissement mais située plus en amont du vieillissement des praticiens, en mesurant le rapport entre les générations à partir d'un seuil fixé à 50 ans. Dans ce contexte, l'indice de vieillissement a enregistré une évolution à la hausse sur les périodes considérées, passant de 2,1 ou 210 médecins spécialistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 médecins spécialistes libéraux âgés de moins de 50 ans à 2,8 ou 277. Cette évolution marque un frein à la tendance observée sur la période 2010-2012 où l'indice de vieillissement avait enregistré une évolution à la baisse passant de 2,6 à 2,1. Ce résultat est donc conforme à celui obtenu pour les indicateurs démographiques, confirmant ainsi la mise en place d'un processus de vieillissement des praticiens. De nouveau, la tendance est généralisée, et tous les départements de la région sont concernés par une accentuation plus ou moins prononcée de l'indice de vieillissement sur les périodes considérées. Parmi les départements, le département des Alpes-de-Haute-Provence a enregistré une progression particulièrement significative de l'indice de vieillissement passant de 5,1 à 7,2. A un degré moindre, les départements du Var et du Vaucluse ont également enregistré une nette progression de l'indice de vieillissement, passant respectivement de 2,1 à 2,9, et de 2,1 à 3,0.

(2) La géographie du vieillissement : le paysage issu de la répartition des bassins d'activité en fonction des indices de vieillissement a enregistré quelques évolutions sur les périodes considérées. Il traduit ainsi les effets des différents mouvements de cessation et/ou d'installation ayant pour conséquence la modification de la géographie des bassins d'activité marqués dans leur ensemble par une accentuation du vieillissement. On assiste ainsi à la mise en place d'une géographie du sur-vieillissement qui touche de plus en plus de bassins d'activité, tout en épargnant une zone située en partie sur le département des Bouches-du-Rhône.

7

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN PACA
LES MEDECINS SPECIALISTES LIBERAUX (hors Médecine Générale)

L'Indice de Vieillissement des médecins spécialistes libéraux par bassin d'activité :

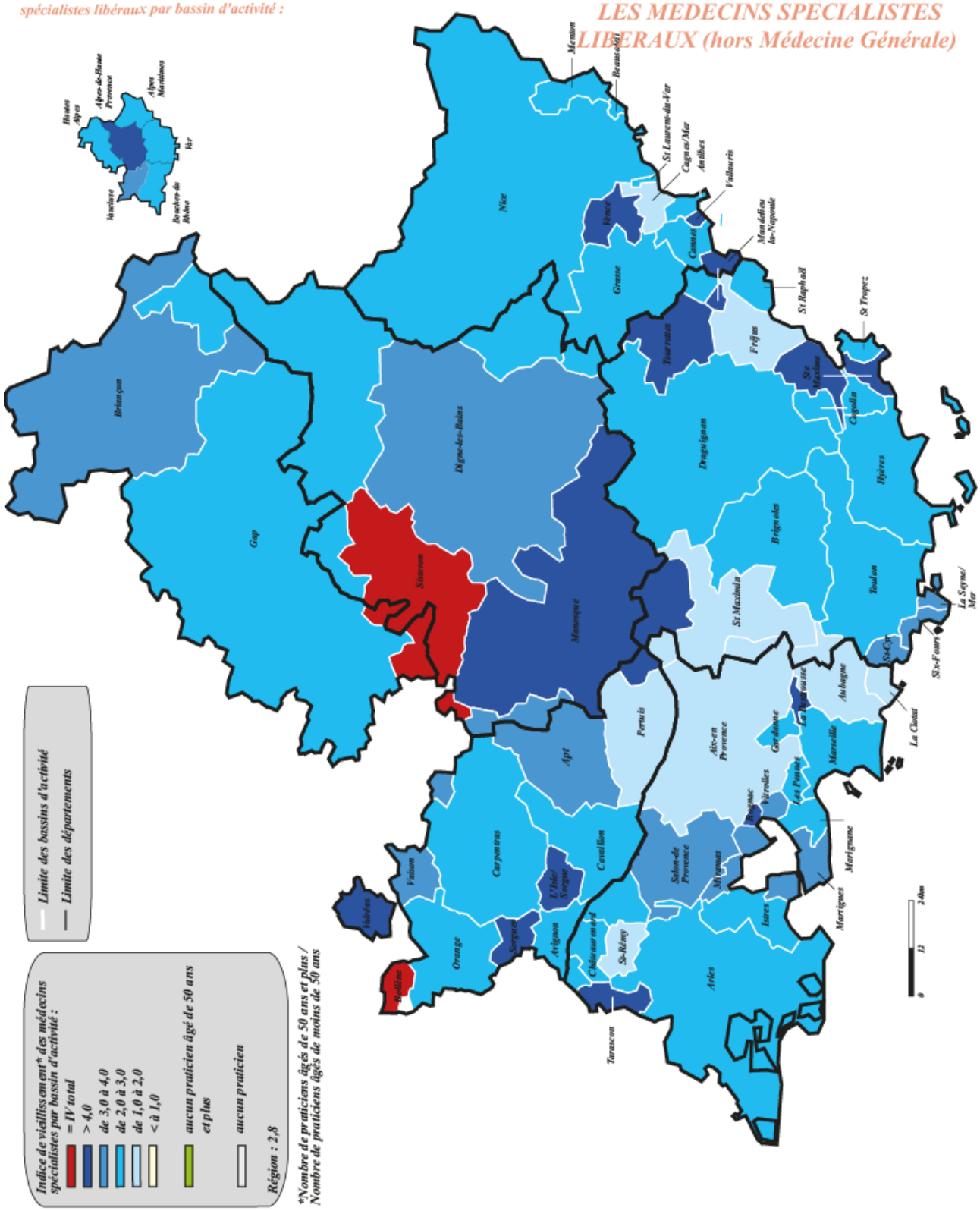

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

URPS Médecins Libéraux PACA
GÉOSANTÉ - UMR GRED

Tableau n° 10 : Tableau récapitulatif des indicateurs analysés :

Code_Bassin	Libellé bassin	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale	Age moyen	Indice de vieillissement
04070	Digne-les-Bains	53	109	916	57	3,8
04112	Manosque	84	91	1 102	57	4,6
04209	Sisteron	11	54	1 850	61	Iv total
05023	Briançon	23	68	1 467	57	3,6
05061	Gap	108	90	1 116	54	2,0
06004	Antibes	159	184	543	54	2,0
06012	Beausoleil	39	178	561	54	2,0
06027	Cagnes-sur-Mer	151	173	578	53	1,6
06029	Cannes	365	208	482	56	2,6
06069	Grasse	101	109	919	55	2,9
06079	Mandelieu-la-Napoule	22	83	1 208	58	6,3
06083	Menton	55	111	903	55	2,7
06088	Nice	916	191	523	56	2,6
06123	Saint-Laurent-du-Var	122	405	247	54	2,2
06155	Vallauris	18	65	1 535	58	5,0
06157	Vence	26	93	1 080	62	12,0
13001	Aix-en-Provence	606	200	500	54	1,9
13004	Arles	93	103	972	56	2,4
13005	Aubagne	242	217	460	53	1,6
13027	Châteaurenard	18	59	1 681	55	2,0
13028	La Ciotat	125	325	307	51	1,4
13031	La Destrousse	16	96	1 045	52	4,3
13041	Gardanne	45	157	638	55	2,5
13047	Istres	99	165	606	55	3,0
13054	Marignane	129	214	468	55	2,2
13055	Marseille	1929	217	462	55	2,6
13056	Martigues	110	112	893	56	3,1
13063	Miramas	32	95	1 052	58	3,0
13071	Les Pennes-Mirabeau	40	129	773	54	2,1
13081	Rognac	25	211	475	57	4,0
13100	Saint-Rémy-de-Provence	13	93	1 076	54	1,6
13103	Salon-de-Provence	102	96	1 037	56	3,1
13108	Tarascon	9	60	1 667	60	8,0
13117	Vitrolles	75	153	655	56	3,2
83023	Brignoles	41	65	1 548	56	2,4
83042	Cogolin	11	77	1 291	54	2,7
83050	Draguignan	139	105	953	54	2,0
83061	Fréjus	139	185	539	52	1,3
83069	Hyères	173	151	663	53	2,1
83112	Saint-Cyr-sur-Mer	16	92	1 088	54	3,0
83115	Sainte-Maxime	49	143	702	58	6,0
83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	19	52	1 936	53	1,7
83118	Saint-Raphaël	79	231	432	55	3,0
83119	Saint-Tropez	9	134	749	59	2,0
83126	La Seyne-sur-Mer	134	194	517	56	3,2
83129	Six-Fours-les-Plages	50	85	1 174	57	3,2
83137	Toulon	583	179	558	55	2,6
83138	Tourrettes	20	88	1 138	60	19,0
84003	Apt	29	101	989	55	3,1
84007	Avignon	322	214	468	55	2,6
84019	Bollène	8	44	2 284	62	Iv total
84031	Carpentras	87	84	1 184	55	2,3
84035	Cavaillon	86	122	820	55	2,9
84054	L'Isle-sur-la-Sorgue	31	95	1 054	56	4,2
84087	Orange	87	122	822	55	3,0
84089	Pertuis	53	106	941	54	1,9
84129	Sorgues	75	221	452	56	4,8
84137	Vaison-la-Romaine	9	71	1 413	55	3,5
84138	Valréas	13	90	1 110	61	12,0
		6 745	**135**	**742**	**56 ans**	**2,1**

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

2.1.2 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des bassins d'activité :

◆ **L'évolution démographique :** depuis quelques années, l'accroissement démographique de la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a amorcé un long processus de baisse du dynamisme démographique, toutefois il n'en demeure pas moins toujours supérieur à celui enregistré sur le plan national. Sur la période 1999-2013, l'accroissement démographique de la région s'établit à une croissance annuelle de +0,75% contre **+0,70% sur le plan national**. Mais à l'image de cette tendance, la population de la région PACA continue de croître à un rythme moins soutenu que celui enregistré sur les périodes précédentes. Un rythme de croissance en baisse mais une croissance démographique quasi généralisée, **57 bassins d'activité sur les 59 ont enregistré une croissance démographique annuelle positive** sur les périodes considérées, soit **97,0% des bassins d'activité** (***tab. n° 11***). A l'opposé, **seuls deux bassins d'activité**, soit les bassins de **Vitrolles** (département des Bouches-du-Rhône) et de **Saint-Tropez** (département du Var) ont enregistré une décroissance démographique sur la période 1999-2013.

Tableau n° 11 : L'évolution démographique des bassins d'activité par département, entre 1999 et 2013 :

Les départements	Taux de var. annuel 1999/2013	Bassins à évolu. (+)	Bassins (+) %	Bassins à évolu. (-)	Bassins (-) %	Nbre de bassins
Alpes-de-Hte-Prov.	+1,24%	3	100,0	0	0,0	3
Hautes-Alpes	+1,25%	2	100,0	0	0,0	2
Alpes-Maritimes	+0,58%	11	100,0	0	0,0	11
Bouches-du-Rhône	+0,63%	17	94,4	1	5,6	18
Var	+0,99%	13	92,9	1	7,1	14
Vaucluse	+0,80%	11	100,0	0	0,0	11
PACA	**+0,75%**	**57**	**96,6%**	**2**	**3,4%**	**59**

Sources : INSEE-RGP, 2013

La géographie issue de la répartition des taux de variation annuel de la population par bassin d'activité (***carte n° 8***) traduit les principes d'une croissance démographique quasi généralisée. Excepté les bassins d'activité de Vitrolles et de Saint-Tropez, tous les bassins d'activité affichent un bilan démographique positif. Toutefois, les rythmes de croissance démographique sont à l'origine d'une géographie spécifique reposant sur la définition d'un ensemble, situé en position central, du bassin de Gap au Nord à celui de Sainte-Maxime au Sud, ensemble regroupant les bassins d'activité dont la croissance démographique est plus la soutenue, supérieure à +1,0% par an entre 1999 et 2013. De chaque côté de cet ensemble, se positionne un ensemble de bassins d'activité dont les rythmes de croissance démographique sont moins soutenus, inférieurs à +1,0% par an.

(1) <u>Le bilan démographique 1999-2013 :</u> à l'image des régions du Sud de la France, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche toujours un bilan démographique positif. Ce dynamisme démographique concerne tous les départements de la région, même si les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes affichent toujours un rythme de croissance démographique nettement supérieur aux autres départements. A l'échelle des bassins d'activité, le bilan démographique est le même, excepté deux bassins d'activité, tous les bassins s'inscrivent dans une dynamique démographique continue même si dans l'ensemble les rythmes de progression ont tendance à ralentir. Au-delà des effectifs de population, le bilan démographique positif affiché par la région est une variable que l'on peut qualifier de « descripteur sociodémographique » permettant de conforter la région dans une position de région où la demande en termes de besoins de soins est continue.

8

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN PACA
LA POPULATION REGIONALE

Le taux d'accroissement démographique annuel de la population, entre 1999 et 2013, par bassin d'activité :

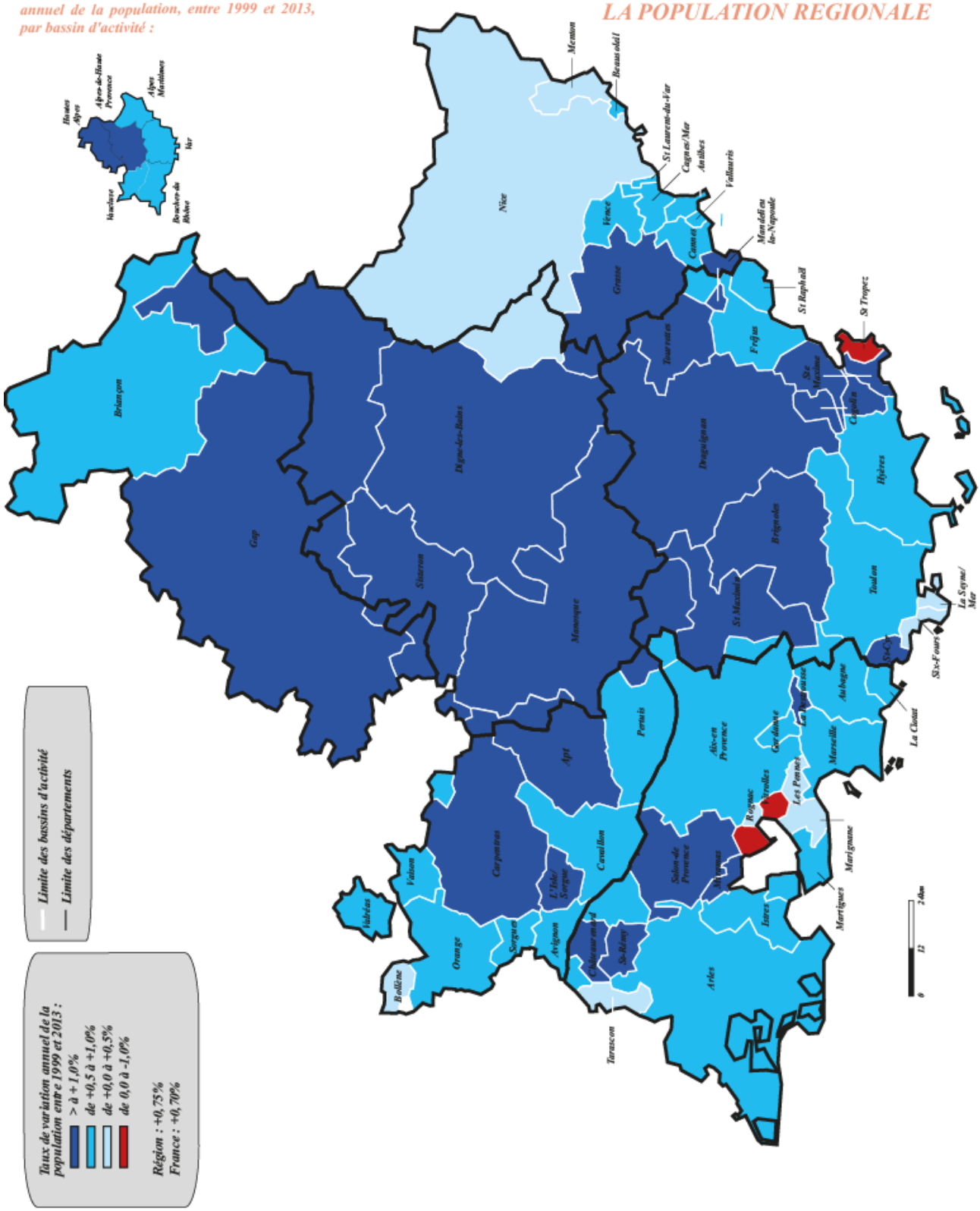

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

URPS Médecins Libéraux PACA
GÉOSANTÉ - UMR GRED

◆ **L'âge des populations :** son approche se fait ici par le biais de deux indicateurs : l'indice de vieillissement de la population (population âgée de 65 ans et plus / population âgée de moins de 19 ans) et la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus par bassin d'activité.

- **L'indice de vieillissement de la population** de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est de **0,87** (ou 87 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans ; **France = 0,69**). Incontestablement, la région doit faire face, comme de nombreuses régions du Sud de la France, à l'accentuation du déséquilibre démographique entre les générations. Ce déséquilibre est particulièrement conséquent pour les départements des Alpes-Maritimes et du Var où l'on compte plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de personnes âgées de moins de 20 ans. A l'échelle des bassins d'activité, 27 bassins d'activité (45,8% des bassins) enregistrent un indice de vieillissement égal ou inférieur au seuil régional (***tab. n° 12***). 9 bassins d'activité (15,3% des bassins) enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, signifiant que ces bassins d'activité sont particulièrement concernés par la présence de population âgée de 65 ans et plus. A l'opposé, seuls 4 bassins d'activité (6,8% des bassins) enregistrent un indice de vieillissement inférieur à 0,6, soit les bassins d'activité où l'on compte le moins de personnes âgées de 65 ans et plus.

Tableau n° 12 : L'indice de vieillissement de la population par bassin d'activité :

Les départements	Indice de vieillissement	IV < 0,6		IV 0,6 à 0,8		IV 0,8 à 1,0		IV 1,0 à 1,2		IV > 1,2	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Alpes-de-Hte-Prov.	0,98 (98)	0	0,0	0	0,0	2	66,7	1	33,3	0	0,0
Hautes-Alpes	0,88 (88)	0	0,0	1	50,0	1	50,0	0	0,0	0	0,0
Alpes-Maritimes	1,02 (102)	0	0,0	1	9,1	4	36,4	4	36,4	2	18,2
Bouches-du-Rhône	0,74 (74)	4	22,2	9	50,0	3	16,7	2	11,1	0	0,0
Var	1,04 (104)	0	0,0	2	14,3	5	35,7	1	7,1	6	42,9
Vaucluse	0,78 (78)	0	0,0	5	45,5	4	36,4	1	9,1	1	9,1
PACA	**0,87 (87)**	**4**	**6,8%**	**18**	**30,5%**	**19**	**32,2%**	**9**	**15,3%**	**9**	**15,3%**

Source : INSEE-RGP, 2013

La géographie issue de la répartition des indices de vieillissement par bassin d'activité souligne les traits d'une « géographie littorale » du vieillissement de la population (***carte n° 9***). Elle met ainsi en exergue la situation particulière des bassins d'activité situés sur la partie Est de la zone littorale, où se concentrent, de façon continue, les bassins d'activité frappés par des situations de déséquilibres démographiques entre les générations. En dehors de ce cordon littoral, quelques bassins d'activité situés dans l'arrière-pays sont aussi marqués par cette situation mais ils sont moins nombreux. Globalement, tous les bassins d'activité sont frappés par des situations de déséquilibres

démographiques plus ou moins prononcés entre les générations, mais cette problématique demeure avant tout une problématique de bassins d'activité littoraux.

Sur le plan géographique, la répartition des indices de vieillissement par bassin d'activité traduit une nette opposition entre la partie occidentale, la partie orientale et le littoral (***carte n° 9***). En effet, les bassins d'activité situés dans la partie Ouest, Sud-ouest de la région sont caractérisés par des indices de vieillissement parmi les plus faibles compris entre 0,6 et 0,8. Les bassins d'activité de la partie Est et de l'arrière-pays enregistrent des indices plus élevés compris entre 0,8 et 1,0. Le littoral, dans sa partie Est, enregistre les indices de vieillissement parmi les plus élevés, supérieurs à 1,0.

(2) L'indice de vieillissement : contrairement à la période 2010-2012 où l'indice de vieillissement était resté stable, soit 0,8, la période 2012-2015 est marquée par une très légère progression de l'indice de vieillissement passant de 0,8 à 0,9. De nouveau, cette tendance est homogène, et tous les départements de la région sont concernés par une accentuation du déséquilibre démographique entre les générations, plus ou moins prononcée selon les départements. Parmi les départements, les progressions enregistrées par les départements des Alpes-Maritimes et du Var sont particulièrement significatives. En effet, ce sont les seuls départements dont l'indice de vieillissement a dépassé le seuil symbolique de 1,0, signifiant qu'au sein des ces départements, l'on compte désormais plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de personnes âgés de moins de 20 ans. Compte tenu de son niveau de progression, cette tendance pourra être très prochainement appliquée au département des Alpes-de-Haute-Provence dont l'indice de vieillissement est actuellement de 0,98.

9

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN PACA
LA POPULATION REGIONALE

L'indice de vieillissement de la population, par bassin d'activité :

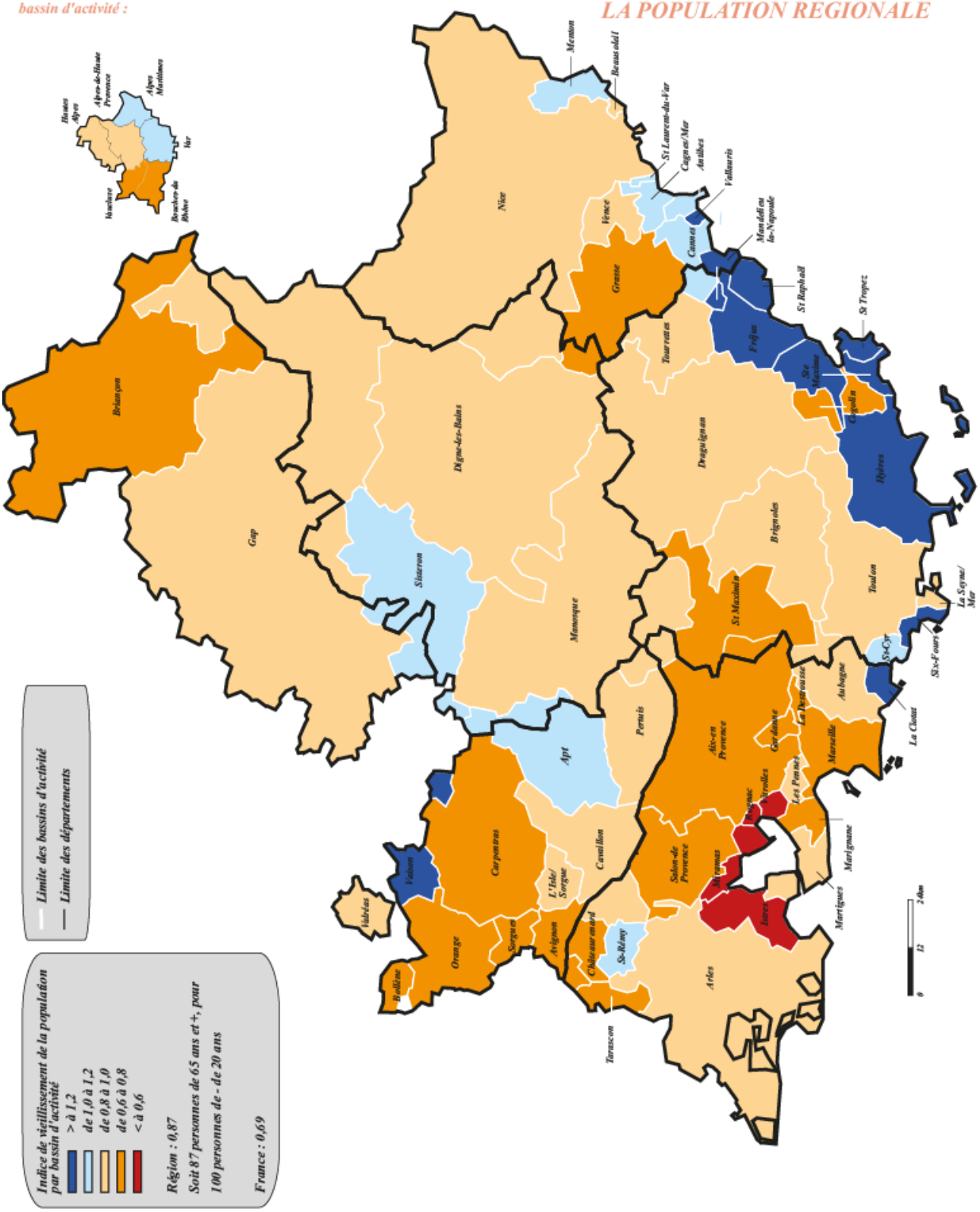

Limite des bassins d'activité
Limite des départements

Indice de vieillissement de la population par bassin d'activité
> à 1,2
de 1,0 à 1,2
de 0,8 à 1,0
de 0,6 à 0,8
< à 0,6

Région : 0,87
Soit 87 personnes de 65 ans et +, pour 100 personnes de - de 20 ans

France : 0,69

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

URPS Médecins Libéraux PACA
GÉOSANTÉ - UMR GRED

- **<u>La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus</u>** représente **10,4%** de la population régionale contre **9,0%** sur le plan national. Au-delà du vieillissement démographique de la population, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur doit faire face à une augmentation progressive et continue de la part des populations les plus âgées, dynamique que l'on peut qualifier de « géronto-croissance ». Plus qu'ailleurs, « la région va compter de plus en plus de personnes âgées ». En dehors des départements **des Bouches-du-Rhône** et **du Vaucluse** où la part de la population âgée de 75 ans et plus est de l'ordre de 9,0%, elle se situe entre 10,6% et 11,9% pour tous les départements. Parmi ces départements, celui des Alpes-Maritimes enregistre le niveau le plus élevé, la population âgée de 75 ans et représente 11,9% de la population du département (***tab. n° 13***). A l'échelle des bassins d'activité, **<u>29 bassins d'activité</u>** (49,1% des bassins) enregistrent une valeur inférieure à 10,4%, soit la moyenne régionale. Le bassin d'activité d'Istres enregistre le niveau le plus faible, la population âgée de 75 ans et plus représente 5,7% de la population du bassin. Aucun bassin d'activité n'enregistre de valeur inférieure à 5,0%. Globalement la répartition est assez équilibrée, pour près de 50,0% des bassins d'activité, la part des personnes âgés de 75 ans et plus est compris entre 5,0% et 10,0%, elle est supérieure à 10,0% pour les autres bassins d'activité. Notons que les départements **des Alpes-Maritimes** et **du Var** sont particulièrement concernés par le vieillissement de la population. Dans plus de 80,0% des bassins d'activité, la population âgée de 75 ans et plus représente plus de 10,0% de la population. Il en est de même pour le département **des Alpes-de-Haute-Provence** où tous les bassins d'activité sont concernés.

Tableau n° 13 : La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus par bassin d'activité :

Les départements	% population âgée de 75 ans et plus	Pop.75 < 5,0%		Pop.75 5,0 à 10,0%		Pop.75 > 10,0%	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Alpes-de-Hte-Prov.	11,3%	_	_	0	0,0	3	100,0
Hautes-Alpes	10,6%	_	_	1	50,0	1	50,0
Alpes-Maritimes	11,9%	_	_	2	18,2	9	81,8
Bouches-du-Rhône	9,2%	_	_	14	77,8	4	22,2
Var	11,5%	_	_	2	14,3	12	85,7
Vaucluse	9,6%	_	_	7	63,6	4	36,4
PACA	**10,4%**	**_**	**_**	**26**	**44,1%**	**33**	**55,9%**

Source : INSEE-RGP, 2013

La géographie issue de la répartition de la part (en %) de la population âgée de 75 ans et plus rend difficile la définition d'une géographie spécifique tant cette répartition est homogène compte tenu notamment de l'absence de valeurs inférieures à 5,0% (***carte n° 10***). Pour plus d'un bassin d'activité sur deux, la part de la population âgée de 75 ans et plus est supérieure à 10,0%, et inversement. Néanmoins, il apparaît une certaine opposition spatiale entre une grande partie du

quart Sud-Ouest et le reste de la région. Excepté quelques bassins disséminés, le quart Sud-Ouest regroupe la plupart des bassins d'activité dont la part de la population âgée de 75 ans et plus est comprise entre 5,0% et 10,0%, alors qu'elle est supérieure à 10,0% pour la plupart des autres bassins d'activité.

(3) La population âgée de 75 ans et plus : à l'image de la période 2010-2012, où la part de la population âgée de 75 ans et plus avait enregistré une progression, passant de 8,9% à 10,2%, la période 2012-2015 est aussi marquée par une nouvelle évolution à la hausse de la part de la population âgée de 75 ans et plus, passant de 10,2% à 10,4%. De nouveau, cette tendance est très homogène, et tous les départements de la région ont enregistré une évolution à la hausse de la part de la population âgée de 75 ans et plus. Parmi ces départements, la hausse enregistrée par le département des Alpes-de-Haute-Provence est la plus soutenue, la part de la population âgée de 75 ans et plus passant de 10,8% à 11,3%. A l'opposé, le département des Alpes-Maritimes a enregistré la progression la plus faible, la part de la population âgée de 75 ans et plus passant de 11,8% à 11,9%, mais le département demeure celui où la part de la population âgée de 75 ans et plus est la plus conséquente.

10

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN PACA
LA POPULATION REGIONALE

La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus dans la population, par bassin d'activité :

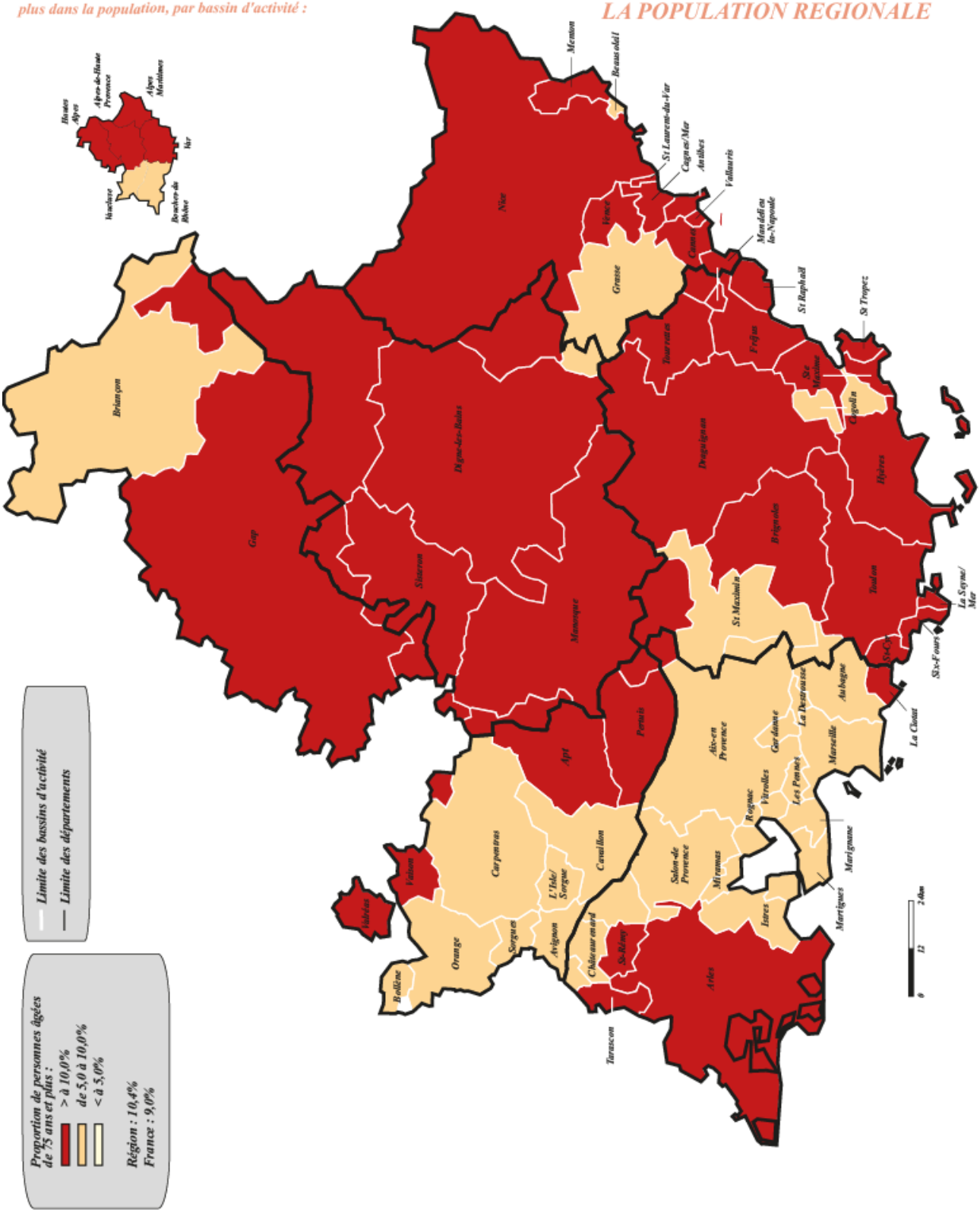

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

URPS Médecins Libéraux PACA
GÉOSANTÉ - UMR GRED

Tableau n° 14 : Tableau récapitulatif des indicateurs analysés :

Code_Bassin	Libellé bassin	Population en 2013	Taux de var. annuel 99/13	Indice de vieillissement	% population âgée de 75 ans
04070	Digne-les-Bains	48 546	1,03	0,92	11,06
04112	Manosque	92 576	1,57	0,98	11,22
04209	Sisteron	20 345	1,27	1,01	10,92
05023	Briançon	33 750	0,87	0,70	7,97
05061	Gap	120 559	1,33	0,93	11,36
06004	Antibes	86 345	0,56	1,18	12,70
06012	Beausoleil	21 896	0,53	0,82	10,00
06027	Cagnes-sur-Mer	87 264	0,82	1,09	11,51
06029	Cannes	175 764	0,74	1,12	13,07
06069	Grasse	92 774	1,36	0,71	9,03
06079	Mandelieu-la-Napoule	26 572	1,62	1,41	13,14
06083	Menton	49 658	0,44	1,17	13,41
06088	Nice	479 373	0,31	0,98	11,73
06123	Saint-Laurent-du-Var	30 159	0,75	1,00	10,45
06155	Vallauris	27 631	0,50	1,22	13,94
06157	Vence	28 084	0,85	0,98	11,70
13001	Aix-en-Provence	303 286	0,81	0,73	8,38
13004	Arles	90 421	0,53	0,89	10,57
13005	Aubagne	111 341	0,77	0,80	9,69
13027	Châteaurenard	30 265	1,25	0,73	9,34
13028	La Ciotat	38 417	0,62	1,20	12,72
13031	La Destrousse	16 713	1,05	0,72	8,10
13041	Gardanne	28 709	0,70	0,69	8,11
13047	Istres	59 951	0,89	0,51	5,73
13054	Marignane	60 364	0,21	0,64	8,12
13055	Marseille	890 894	0,53	0,73	9,70
13056	Martigues	98 274	0,57	0,89	9,63
13063	Miramas	33 649	1,04	0,56	7,14
13071	Les Pennes-Mirabeau	30 925	0,40	0,91	9,97
13081	Rognac	11 866	0,14	0,59	6,53
13100	Saint-Rémy-de-Provence	13 988	1,07	1,05	12,04
13103	Salon-de-Provence	105 811	1,26	0,68	8,49
13108	Tarascon	15 001	0,29	0,80	10,02
13117	Vitrolles	49 155	-0,14	0,49	6,05
83023	Brignoles	63 488	2,23	0,87	10,12
83042	Cogolin	14 205	1,54	0,72	7,99
83050	Draguignan	132 427	1,63	0,92	10,37
83061	Fréjus	74 954	0,92	1,23	12,59
83069	Hyères	114 730	0,88	1,21	12,61
83112	Saint-Cyr-sur-Mer	17 400	2,02	1,17	12,18
83115	Sainte-Maxime	34 374	1,30	1,45	13,01
83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	36 789	2,00	0,75	9,23
83118	Saint-Raphaël	34 163	0,88	2,12	19,48
83119	Saint-Tropez	6 738	-0,87	1,55	14,03
83126	La Seyne-sur-Mer	69 229	0,42	0,94	10,69
83129	Six-Fours-les-Plages	58 689	0,13	1,79	16,24
83137	Toulon	325 169	0,55	0,91	10,71
83138	Tourrettes	22 754	2,18	0,94	10,89
84003	Apt	28 678	1,05	1,03	11,44
84007	Avignon	150 568	0,72	0,69	8,86
84019	Bollène	18 275	0,36	0,73	8,48
84031	Carpentras	102 975	1,08	0,79	9,64
84035	Cavaillon	70 495	0,72	0,85	9,97
84054	L'Isle-sur-la-Sorgue	32 676	1,18	0,83	9,36
84087	Orange	71 528	0,73	0,73	9,08
84089	Pertuis	49 858	0,88	0,82	10,05
84129	Sorgues	33 915	0,57	0,69	8,95
84137	Vaison-la-Romaine	12 718	0,66	1,22	13,27
84138	Valréas	14 424	0,55	0,88	10,60
		5 001 958	**+0,70%**	**0,69**	**8,96%**

Source : INSEE-RGP, 2013

2.2 – Caractéristiques des bassins d'activité par département :

◆ **Département des Alpes-de-Haute-Provence : 3 bassins d'activité** ont été définis pour le département **des Alpes-de-Haute-Provence** (***tab. n° 15***), couvrant **100,0%** de la population départementale. Chaque bassin d'activité du département compte en moyenne :

- **38 médecins spécialistes**
- **55 communes par bassin**
- **53 822 habitants (INSEE-RGP, 2013)**
- **soit 1 416 habitants pour un médecin spécialiste (région : 742)**

Tableau n° 15 : Caractéristiques des bassins d'activité du département des Alpes-de-Haute-Provence (04) :

Les bassins	Nbre bassin	Bassin %	Population en 2013	Pop / bassin %	Var. absolue	Var. annuelle	Spécialiste en 2015	Spécialiste / bassin	Desserte médicale
> à 50 com.	2	66,7%	141 122	87,4%	+21,2	+1,4%	106	93,0%	1 331
De 20 à 50	1	33,3%	20 345	12,6%	+19,3	+1,3%	8	7,0%	2 543
de 10 à 20	_	_	_	_	_	_	_	_	_
< à 10 com.	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Dpt 04	**3**	**100,0%**	**161 467**	**100,0%**	**+20,9%**	**+1,4%**	**114**	**100,0%**	**1 416**

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

Compte tenu de la méthodologie adoptée, la principale caractéristique structurelle du département **des Alpes-de-Haute-Provence** reste inchangée. Le département compte 3 bassins d'activité dont 2 bassins d'activité de grande taille, composés de plus de 50 communes, soit les bassins d'activité de **Digne-les-Bains** et de **Manosque**. Ces deux bassins d'activité résument à eux-seuls l'organisation du département, sachant qu'ils regroupent plus de **87,0% de la population** et **93,0% des médecins spécialistes libéraux**.

(1) Population : à l'image de la région, le département enregistre une croissance démographique de la population mais à un rythme particulièrement soutenu. En effet, le département des Alpes-de-Haute-Provence affiche un taux d'accroissement de la population, « quasiment » 2 fois supérieurs à celui enregistré par la région. La répartition des effectifs de population selon les bassins d'activité reste inchangée reposant principalement sur les deux bassins d'activité les plus conséquents.

(2) Offre de soins : contrairement à la période 2010-2012, où le nombre de médecins spécialistes libéraux avait enregistré une évolution à la baisse, passant de 89 à 85 praticiens, la période 2012-2015 est marquée par une évolution à la hausse du nombre de praticiens, passant de 89 à 114 praticiens. Malgré cette progression des effectifs, la répartition selon les bassins d'activité n'a pas évolué, 93,0% des praticiens exercent au sein des 2 bassins d'activité les plus conséquents.

(3) Encadrement médical : contrairement à la période 2010-2012, où l'encadrement médical avait enregistré « une dégradation », passant de 1 679 à 1 821 habitants pour un médecin spécialiste libéral, la période 2012-2015 est marquée par une amélioration de l'encadrement médical passant de 1 821 à 1 416 habitants pour un médecin spécialiste libéral.

◆ **Département des Hautes-Alpes :** **2 bassins d'activité** ont été définis pour le département **des Hautes-Alpes** (***tab. n° 16***), couvrant **100,0%** de la population départementale. Chaque bassin d'activité du département compte en moyenne :

- **59 médecins spécialistes**
- **100 communes par bassin**
- **77 155 habitants (INSEE-RGP, 2013)**
- **soit 1 319 habitants pour un médecin spécialiste (région : 742)**

Tableau n° 16 : Caractéristiques des bassins d'activité du département des Hautes-Alpes (05) :

Les bassins	Nbre bassin	Bassin %	Population en 2013	Pop / bassin %	Var. absolue	Var. annuelle	Spécialiste en 2015	Spécialiste / bassin	Desserte médicale
> à 50 com.	1	50,0%	120 559	78,1%	+20,4%	+1,3%	99	84,6%	1 218
De 20 à 50	1	50,0%	33 750	21,9%	+12,9%	+0,9%	18	15,4%	1 875
de 10 à 20	_	_	_	_	_	_	_	_	_
< à 10 com.	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Dpt 05	**2**	**100,0%**	**154 309**	**100,0%**	**+18,6%**	**+1,2%**	**117**	**100,0%**	**1 319**

Sources : INSEE_RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

Les conditions rencontrées sont très proches de celles définies pour le département des Alpes-de-Haute-Provence, reposant sur un nombre réduit de bassins d'activité. En effet, le département **des Hautes-Alpes** ne compte que 2 bassins d'activité et dont les tailles sont parmi les plus conséquentes. Parmi ces 2 bassins d'activité, le bassin d'activité de **Gap**, composé de plus de 50 communes, est le plus conséquent. Plus de **78,0% de la population** et près de **85,0% des médecins spécialistes libéraux** se retrouvent sur ce bassin d'activité.

(1) Population : le rythme de croissance démographique de la population est, avec celui enregistré par le département des Alpes-de-Haute-Provence, parmi le plus conséquent. La croissance démographique est de nouveau 2 fois supérieure à celui enregistré par la région. La répartition de la population selon les bassins d'activité n'a pas changé, reposant principalement sur le bassin d'activité le plus conséquent, soit celui de Gap.

(2) Offre de soins : à l'image de la période 2010-2012 où le nombre de médecins spécialistes libéraux avait enregistré une évolution à la hausse, passant de 86 à 112 praticiens, la période 2012-2015 est de nouveau marquée par une évolution à la hausse des effectifs mais à un rythme moins soutenu, les effectifs passant de 112 à 117 praticiens. Compte de cette très faible progression, la répartition des effectifs selon les bassins a peu évolué, près de 85,0% des praticiens exercent sur le bassin de Gap.

(3) Encadrement médical : contrairement à la période 2010-2012 où l'encadrement médical avait enregistré une nette « amélioration », passant de 1 632 à 1 301 habitants pour un médecin spécialiste libéral, la période 2012-2015, compte tenu de la faible progression des effectifs de praticiens, a enregistré peu de variation, l'encadrement médical passant de 1 301 à 1 319 habitants pour un médecin spécialiste.

◆ **Département des Alpes-Maritimes :** **11 bassins d'activité** ont été définis pour le département **des Alpes-Maritimes** (***tab. n° 17***), couvrant **100,0%** de la population départementale. Chaque bassin d'activité du département compte en moyenne :

- **158 médecins spécialistes**
- **16 communes par bassin**
- **100 502 habitants (INSEE-RGP, 2013)**
- **soit 638 habitants pour un médecin spécialiste (région : 742)**

Tableau n° 17 : Caractéristiques des bassins d'activité du département des Alpes-Maritimes (06) :

Les bassins	Nbre bassin	Bassin %	Population en 2013	Pop / bassin %	Var. absolue	Var. annuelle	Spécialiste en 2015	Spécialiste / bassin	Desserte médicale
> à 50 com.	1	9,1%	479 373	43,4%	+4,4%	+0,3%	895	51,6%	536
De 20 à 50	1	9,1%	92 774	8,4%	+20,8%	+1,4%	76	4,4%	1 221
de 10 à 20	_	_	_	_	_	_	_	_	_
< à 10 com.	9	81,8%	533 373	48,2%	+10,6%	+0,7%	763	44,0%	699
Dpt 06	**11**	**100,0%**	**1 105 520**	**100,0%**	**+8,6%**	**+0,6%**	**1 734**	**100,0%**	**638**

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

Contrairement aux départements situés dans l'arrière-pays et où le développement urbain est moindre, le département **des Alpes-Maritimes**, plus urbanisé et littoral, compte 11 bassins d'activité. Les bassins d'activité de petite taille, **composés de moins de 10 communes** sont les plus nombreux, soit plus de quatre bassins d'activité sur cinq. Ce type de bassins regroupe **48,2% de la population** et **44,0% des médecins spécialistes libéraux**. Mais le département doit aussi compter sur un seul bassin d'activité composé de plus de 50 communes, soit le bassin de **Nice** où se concentrent **43,4% de la population** et **51,6% des médecins spécialistes libéraux** du département.

(1) Population : à l'image de la région, le département des Alpes-Maritimes enregistre un bilan démographique positif, toutefois le rythme de croissance de la population est le plus faible, inférieur à celui enregistré par la région PACA. Mais la répartition de la population selon les bassins d'activité n'a pas changé, partagée entre le bassin d'activité de Nice (bassin de plus de 50 communes) et les 9 bassins d'activité composés de moins de 10 communes.

(2) Offre de soins : contrairement à la période 2010-2012, où le nombre de médecins spécialistes libéraux avait enregistré une faible évolution à la baisse, passant de 1 442 à 1 394 praticiens, la période 2012-2015 marque un changement de tendance, le nombre de médecins spécialistes libéraux enregistre à nouveau une évolution à la hausse particulièrement significative, passant de 1 394 à 1 734 médecins spécialistes libéraux. Cette augmentation des effectifs a profité en partie au bassin d'activité de Nice dont le poids est passé de 46,8% à 51,6% des médecins spécialistes libéraux du département.

(3) Encadrement médical : contrairement à la période 2010-2012 où l'encadrement médicale avait enregistré « une dégradation », passant de 749 à 780 habitants pour un médecin spécialiste libéral, la période 2012-2015, compte tenu de la progression des effectifs, est marquée par « une amélioration » de l'encadrement, passant de 780 à 638 habitants pour un médecin spécialiste libéral.

◆ **Département des Bouches-du-Rhône :** **18 bassins d'activité** ont été définis pour le département **des Bouches-du-Rhône** (***tab. n° 18***), couvrant **100,0%** de la population départementale. Chaque bassin d'activité du département compte en moyenne :

- **167 médecins spécialistes**
- **6 communes par bassin**
- **110 502 habitants (INSEE-RGP, 2013)**
- **soit 663 habitants pour un médecin spécialiste (région : 742)**

Tableau n° 18 : Caractéristiques des bassins d'activité du département des Bouches-du-Rhône (13) :

Les bassins	Nbre bassin	Bassin %	Population en 2013	Pop / bassin %	Var. absolue	Var. annuelle	Spécialiste en 2015	Spécialiste / bassin	Desserte médicale
> à 50 com.	_	_	_	_	_	_	_	_	_
De 20 à 50	1	5,6%	303 286	15,2%	+12,0%	+0,8%	488	16,3%	621
de 10 à 20	2	11,1%	217 152	10,9%	+15,0%	+1,0%	221	7,4%	983
< à 10 com.	15	83,3%	1 468 592	73,8%	+7,9%	+0,5%	2 293	76,4%	640
Dpt 13	**18**	**100,0%**	**1 989 030**	**100,0%**	**+9,3%**	**+0,6%**	**3 002**	**100,0%**	**663**

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

A l'image du département des Alpes-Maritimes, le département **des Bouches-du-Rhône** compte le plus grand nombre de bassins d'activité, soit 18 bassins. De nouveau, les bassins d'activité de petite taille, **composés de moins de 10 communes** sont les plus nombreux, soit plus de quatre bassins d'activité sur cinq. Ce type de bassins regroupe près de **74,0% de la population** et plus de **76,0% des médecins spécialistes libéraux**. Compte tenu de sa position géographique, le bassin d'activité de **Marseille** compte moins de 10 communes. La région compte 2 bassins d'activité composés de 10 à 20 communes, soit les bassins d'**Aubagne** et de **Salon-de-Provence** (**10,9%** de la population ; **7,4%** des praticiens) et un seul bassin d'activité composé de plus de 20 communes, soit le bassin **d'Aix-en-Provence** (**15,2%** de la population ; **16,3%** des praticiens).

(1) Population : à l'image de la tendance régionale, le département des Bouches-du-Rhône connaît une croissance démographique de la population, toutefois le rythme de progression est parmi le plus faible, légèrement supérieur à celui enregistré par le département des Alpes-Maritimes. Mais la répartition de la population selon les bassins d'activité n'a pas évolué, reprenant les mêmes dispositions.

(2) Offre de soins : contrairement à la période 2010-2012, où le nombre de médecins spécialistes libéraux avait enregistré une évolution à la hausse particulièrement significative, passant de 2 333 à 3 326 praticiens, la période 2012-2015 est marquée par une tendance inverse, le nombre de médecins spécialistes libéraux a enregistré une évolution à la baisse, passant de 3 326 à 3 002 praticiens. Toutefois, cette baisse d'effectifs n'a pas eu de répercussions sur la distribution des effectifs selon les types de bassins, elle est restée inchangée.

(3) Encadrement médical : contrairement à la période 2010-2012 où l'encadrement médical avait enregistré « une amélioration », passant de 824 à 587 habitants pour un médecin spécialiste libéral, la période 2012-2015, compte tenu de la baisse des effectifs, est marquée par « une dégradation » de l'encadrement médical, passant de 587 à 663 habitants pour un médecin spécialiste libéral.

◆ **Département du Var :** **14 bassins d'activité** ont été définis pour le département **du Var** (***tab. n° 19***), couvrant **100,0%** de la population départementale. Chaque bassin d'activité du département compte en moyenne :

- **83 médecins spécialistes**
- **10 communes par bassin**
- **71 794 habitants (INSEE-RGP, 2013)**
- **soit 863 habitants pour un médecin spécialiste (région : 742)**

Tableau n° 19 : Caractéristiques des bassins d'activité du département du Var (83) :

Les bassins	Nbre bassin	Bassin %	Population en 2013	Pop / bassin %	Var. absolue	Var. annuelle	Spécialiste en 2015	Spécialiste / bassin	Desserte médicale
> à 50 com.	_	_	_	_	_	_	_	_	_
De 20 à 50	3	21,4%	521 084	51,8%	+15,0%	+1,0%	687	59,0%	758
de 10 à 20	1	7,1%	36 789	3,7%	+31,9%	+2,0%	14	1,2%	2 628
< à 10 com.	10	71,4%	447 236	44,5%	+12,3%	+0,8%	464	39,8%	964
Dpt 83	**14**	**100,0%**	**1 005 109**	**100,0%**	**+14,3%**	**+1,0%**	**1 165**	**100,0%**	**863**

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

Le département **du Var** est, après celui des Bouches-du-Rhône, le département qui compte parmi le plus grand nombre de bassins d'activité, soit 14 bassins. De nouveau, le développement urbain et le littoral sont en partie responsables de cette situation. Parmi ces bassins, ceux composés **de moins de 10 communes** sont les plus nombreux, soit plus de sept bassins d'activité sur dix. Ils regroupent **44,5% de la population** et **39,8% des médecins spécialistes libéraux**. Mais **les bassins composés de 20 à 50 communes** sont les plus représentatifs, le département en compte trois, soit les bassins d'activité de **Brignoles**, de **Draguignan** et de **Toulon**. Ce type de bassins regroupe près de **52,0% de la population** et **59,0% des médecins spécialistes libéraux**. Le département compte un seul bassin composé de 20 à 20 communes, soit le bassin d'activité de **Saint-Maximin-la-Sainte-Baume**, soit **3,7% de la population** et **1,2% des médecins spécialistes libéraux**.

(1) Population : à l'image de la région, le département du Var enregistre un bilan démographique particulièrement positif avec un rythme de croissance soutenu, supérieur à celui enregistré par la région. Mais cette croissance est relativement homogène, et la répartition de la population selon les bassins d'activité n'a pas évolué, reprenant les mêmes dispositions.

(2) Offre de soins : à l'image de la période 2010-2012, où le nombre de médecins spécialistes libéraux avait enregistré une évolution à la hausse, passant de 984 à 1 120 praticiens, la période 2012-2015 est de nouveau marquée par une nouvelle hausse des effectifs, passant de 1 120 à 1 165 médecins spécialistes libéraux. Mais cette évolution des effectifs a eu des conséquences sur la répartition des effectifs, avec notamment une nette progression des effectifs pour les bassins composés de 20 à 50 communes dont le poids est passé de 53,0% à 59,0% des praticiens.

(3) Encadrement médical : à l'image de la période 2010-2012 où l'encadrement médical avait enregistré « une amélioration », passant de 978 à 878 habitants pour un médecin spécialiste libéral, la période 2012-2015, compte tenu de l'augmentation des effectifs, est de nouveau marquée par « une amélioration » de l'encadrement médicale passant de 878 à 863 habitants pour un médecin spécialiste libéral.

◆ **Département du Vaucluse :** **11 bassins d'activité** ont été définis pour le département **du Vaucluse** (***tab. n° 20***), couvrant **100,0%** de la population départementale. Chaque bassin d'activité du département compte en moyenne :

- **56 médecins spécialistes**
- **15 communes par bassin**
- **53 283 habitants (INSEE-RGP, 2013)**
- **soit 956 habitants pour un médecin spécialiste (région : 742)**

Tableau n° 20 : Caractéristiques des bassins d'activité du département du Vaucluse (84) :

Les bassins	Nbre bassin	Bassin %	Population en 2013	Pop / bassin %	Var. absolue	Var. annuelle	Spécialiste en 2015	Spécialiste / bassin	Desserte médicale
> à 50 com.	_	_	_	_	_	_	_	_	_
De 20 à 50	4	36,4%	252 006	43,0%	+13,9%	+0,9%	170	27,7%	1 482
de 10 à 20	2	18,2%	84 246	14,4%	+10,6%	+0,7%	69	11,3%	1 221
< à 10 com.	5	45,5%	249 858	42,6%	+10,6%	+0,7%	374	61,0%	668
Dpt 84	**11**	**100,0%**	**586 110**	**100,0%**	**+12,0%**	**+0,8%**	**613**	**100,0%**	**956**

Sources : INSEE-RGP, 2013
ARS-RPPS, 2014-2015

Compte tenu de sa situation, le département **du Vaucluse** compte 11 bassins d'activité. Près d'un bassin d'activité sur deux est **composé de moins de 10 communes**, soit **45,5% des bassins**. Ils regroupent **42,6% de la population** et **61,0% des médecins spécialistes libéraux**. Compte tenu de sa position géographique, le bassin d'activité d'**Avignon** compte moins de 10 communes. Les bassins d'activité **composés de 20 à 50 communes** représentent la seconde forme la plus représentative, soit **36,4% des bassins**. Ils concernent **43,0% de la population** et **27,7% des médecins spécialistes libéraux**. Le département compte 2 bassins d'activité **composés de 10 à 20 communes**, soit les bassins d'activité d'**Orange** et de **Vaison-la-Romaine**. Ils regroupent **14,4% de la population** et **11,3% des médecins spécialistes libéraux**.

(1) Population : à l'image de la région, le département du Vaucluse connaît également un bilan démographique positif, enregistrant un rythme de croissance intermédiaire. Mais cette croissance est relativement homogène, et la répartition de la population selon les bassins d'activité n'a pas évolué, reprenant les mêmes dispositions.

(2) Offre de soins : contrairement à la période 2010-2012 où le nombre de médecins spécialistes libéraux avait « fortement augmenté », passant de 491 à 754 médecins spécialistes libéraux (augmentation imputée en partie au changement d'origine de fichiers statistiques), la période 2012-2015 est marqué par une tendance inverse, soit une évolution à la baisse du nombre de médecins spécialistes libéraux, passant de 754 à 613 médecins spécialistes libéraux. Cette baisse d'effectifs a des répercussions sur la répartition des effectifs, avec une baisse de la représentativité des bassins composés de 20 à 50 communes, passant de 30,9% à 27,7% des praticiens. A l'opposé, les bassins composés de moins de 10 communes ont enregistré une progression de leur représentativité, passant de 54,1% à 61,0% des praticiens.

(3) Encadrement médical : contrairement à la période 2010-2012 où l'encadrement médical avait enregistré « une nette amélioration », passant de 1 141 à 751 habitants pour un médecin spécialiste libéral, la période 2012-2015, compte tenu de la baisse d'effectifs, est marquée par « une dégradation » de l'encadrement médical, passant de 751 à 956 habitants pour un médecins spécialiste libéral.

3ème partie :

DEMOGRAPHIE MEDICALE : UN ETAT DES LIEUX DE PLUS EN PLUS PREOCCUPANT !

1. L'AGE MOYEN DES MEDECINS SPECIALISTES EST DE 56 ans :

Au 1er mars 2015, **l'âge moyen des médecins spécialistes libéraux** est de **56 ans**. Il est de **57 ans** pour les hommes, et de **54 ans** pour les femmes (***tab. n° 21***).

Tableau n° 21 : L'âge moyen des praticiens en fonction de la spécialité :

Spécialités	Effectif	Homme Age moyen	Femme Age moyen	Ensemble Age moyen 2015	Ensemble Age moyen 2012
Réanimation médicale	4	49	_	49	*39*
Médecine nucléaire	33	50	45	49	*48*
Biologie médicale	141	50	50	50	*48*
Hématologie (toutes options) et onco-hématologie	7	51	50	50	*50*
Chirurgie viscérale et digestive	53	51	44	51	*43*
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	117	52	48	51	*47*
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	18	51	52	51	*46*
Chirurgie orthopédique et traumatologie	248	52	40	51	*49*
Chirurgie urologique	89	51	_	51	*49*
Chirurgie infantile	19	54	46	51	*43*
Radio-thérapie, Oncologie option radiothérapie	34	52	54	53	*58*
Santé publique et médecine sociale	3	51	56	53	_
Génétique médicale	1	_	53	53	*50*
Neuro-chirurgie	17	53	51	53	*54*
Gynécologie-obstétrique	296	56	48	54	*54*
Anesthesie-réanimation	471	54	53	54	*53*
Anatomie et cytologie pathologiques	87	55	54	54	*51*
Neurologie	98	55	52	54	*53*
Oncologie option médicale	27	54	57	54	*50*
Néphrologie	64	56	52	55	*51*
Radio-diagnostic	614	56	51	55	*53*
Endocrinologie et métabolisme	115	61	52	55	*53*
Chirurgie vasculaire	52	55	_	55	*51*
Gériatrie	15	56	54	56	*55*
O.R.L et/ou chirurgie cervico faciale	264	56	51	56	*53*
Gastro-entérologie et hépatologie	251	57	50	56	*54*
Pédiatrie	318	61	52	56	*55*
Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie	117	57	53	56	*43*
Cardiologie et maladies vasculaires	628	57	48	56	*54*
Chirurgie générale	156	57	47	56	*55*
Ophtalmologie	528	57	55	56	*54*
Pneumologie	150	59	51	56	*53*
Dermatologie et vénéréologie	374	60	56	57	*57*
Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie	774	59	56	58	*54*
Rhumatologie	190	60	51	58	*55*
Médecine physique et réadaptation	75	60	59	60	*60*
Gynécologie médicale	248	65	60	61	*50*
Médecine interne	49	63	55	62	*60*
Ensemble (38 spécialités)	**6 745**	**57 ans**	**54 ans**	**56 ans**	***53 ans***

Source : ARS-RPPS, 2014-2015

Le constat : **15 spécialités** sur les 38 présentes dans le fichier, soit **39,5%** des spécialités, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 56 ans. Inversement, **23 spécialités** (**60,5%** des

spécialités**)** enregistrent un âge moyen inférieur à 56 ans. L'observation des âges moyens permet de définir différents seuils significatifs en termes de vieillissement :

◆ **Les âges moyens les plus préoccupants :**

- **3 spécialités** enregistrent un âge moyen supérieur ou égal **à 60 ans** : **la Médecine physique et réadaptation, la Gynécologie médicale et la Médecine interne** présentent les âges moyens parmi les plus élevés. Ces spécialités concernent **372 praticiens** (5,5% des effectifs).

- **3 spécialités** enregistrent un âge moyen compris entre **57 ans et 59 ans** : **la Dermatologie et vénéréologie, la Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie et la Rhumatologie** affichent les âges moyens élevés. Ces spécialités concernent **1 338 praticiens** (19,8% des effectifs).

- **9 spécialités** enregistrent un âge moyen égal à la moyenne régionale, soit **56 ans** : **la Gériatrie, l'O.R.L., la Gastro-entérologie et hépatologie, la Pédiatrie, la Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie, la Cardiologie et maladies vasculaires, la Chirurgie générale, l'Ophtalmologie et la Pneumologie** sont les 9 spécialités dont l'âge moyen est de 56 ans. Ces spécialités concernent **2 4 27 praticiens** (36,0% des effectifs).

◆ **Les âges moyens les moins préoccupants :**

- **19 spécialités** enregistrent un âge moyen compris entre **50 et 55 ans** : **Chirurgie viscérale et digestive, la Chirurgie urologique, la Neuro-chirurgie, la Gynécologie-obstétrique, l'Anesthesie-réanimation, la Radio-diagnostic et l'Endocrinologie et métabolisme…** sont quelques exemples de spécialités dont l'âge moyen est compris entre 50 et 55 ans. Ces spécialités concernent **2 423 praticiens** (35,9% des effectifs).

- **4 spécialités** enregistrent un âge moyen compris entre **45 et 50 ans** : la **Réanimation médicale, la Médecine nucléaire, la Biologie médicale, l'Hématologie et onco-hématologie** sont les spécialités dont l'âge moyen est compris entre 45 et 50 ans. Ces spécialités concernent **185 praticiens** (2,7% des effectifs).

- **0 spécialité** n'enregistre d'âge moyen inférieur **à 45 ans** :

(1) L'âge moyen des médecins spécialistes libéraux : contrairement à la période 2010-2012 où l'âge moyen avait enregistré une évolution à la baisse, passant de 54 à 53 ans, la période 2012-2015 est marquée par une nette accentuation de l'âge moyen, passant de 53 à 56 ans.

(2) Ages moyens les plus préoccupants :

► 2 spécialités (la Médecine physique et réadaptation et la Médecine interne) occupent toujours la même position préoccupante, affichant les âges moyens parmi les plus élevés.

► 3 spécialités (la Dermatologie et vénéréologie, la Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie et la Rhumatologie) enregistrent toujours un âge moyen supérieur à la moyenne régionale.

(3) Ages moyens les moins préoccupants :

► De nombreuses spécialités notamment chirurgicales enregistrent un âge moyen inférieur à la moyenne régionale. La Chirurgie viscérale et digestive, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, la Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire, la Chirurgie orthopédique et traumatologie, la Chirurgie urologique, la Chirurgie infantile et Chirurgie vasculaire en sont quelques exemples.

(4) Quelques enseignements sur les âgés moyens :

► 16 spécialités ont enregistré une dégradation de l'âge moyen comprise entre +2 et +3 années, correspondant « au vieillissement naturel » sur la période 2012-2015, soit la situation de la Chirurgie générale, de la Biologie médicale, de la Médecine interne, de la Cardiologie et maladies vasculaires, de la Gastro-entérologie et hépatologie, de l'Endocrinologie et métabolisme, de la Radio-diagnostic, de l'O.R.L et/ou chirurgie cervico faciale, de la Chirurgie orthopédique et traumatologie, de la Chirurgie urologique, de l'Ophtalmologie, de la Rhumatologie, de l'Anatomie et cytologie pathologiques, de la Génétique médicale, de la Pneumologie et de la Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie.

► 2 spécialités, soit la Radio-thérapie, l'Oncologie option radiothérapie et la Neuro-chirurgie ont enregistré une baisse de leur âge moyen.

► 5 spécialités n'ont enregistré aucune évolution, et conservent le même âge moyen, soit la situation de la Gynécologie-obstétrique, de la Médecine physique et réadaptation, de la Médecine nucléaire et de l'Hématologie (toutes options) et onco-hématologie et de la Gériatrie

► 10 spécialités ont enregistré une accentuation des âges moyens particulièrement significative, supérieure à +4 années, soit la situation de la Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, de la Néphrologie, de la Gynécologie médicale, de la Chirurgie vasculaire, de la Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire, de l'Oncologie option médicale, de la Chirurgie viscérale et digestive, de la Chirurgie infantile, de la Réanimation médicale et de la Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie

2. L'INDICE DE VIEILLISSEMENT DES MEDECINS SPECIALISTES LIBERAUX EST DE 2,8 :

Au 1er mars 2015, **l'indice de vieillissement des médecins spécialistes libéraux** est de **2,8** (***tab. n° 22***). Cet indice signifie que l'on compte 277 médecins spécialistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 médecins spécialistes âgés de moins de 50 ans. Tout indice supérieur à 1,0 correspond à un rapport déséquilibré entre les générations, révélant ainsi une situation de vieillissement ou de sur vieillissement.

Tableau n° 22 : L'indice de vieillissement des praticiens en fonction de la spécialité :

Spécialités	Effectif	Effectif âgé de - de 50 ans	Effectif âgé de + de 50 ans	Indice de Vieillissement 2015	Indice de Vieillissement 2012
Génétique médicale	1	_	1	Iv total	*Iv total*
Santé publique et médecine sociale	3	_	3	Iv total	_
Gynécologie médicale	248	5	243	48,6	*39,0*
Médecine physique et réadaptation	75	6	69	11,5	*33,0*
Médecine interne	49	5	44	8,8	*6,3*
Rhumatologie	190	32	158	4,9	*2,9*
Oncologie option médicale	27	5	22	4,4	*1,3*
Ophtalmologie	528	111	417	3,8	*3,0*
Dermatologie et vénéréologie	374	80	294	3,7	*4,4*
Pneumologie	150	33	117	3,5	*2,1*
Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie	774	174	600	3,4	*2,8*
Gastro-entérologie et hépatologie	251	61	190	3,1	*2,6*
O.R.L et/ou chirurgie cervico faciale	264	65	199	3,1	*2,3*
Cardiologie et maladies vasculaires	628	158	470	3,0	*2,4*
Anatomie et cytologie pathologiques	87	22	65	3,0	*1,4*
Neurologie	98	25	73	2,9	*1,4*
Chirurgie générale	156	40	116	2,9	*2,9*
Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie	117	30	87	2,9	*0,3*
Gériatrie	15	4	11	2,8	*2,3*
Chirurgie vasculaire	52	14	38	2,7	*0,8*
Pédiatrie	318	88	230	2,6	*2,7*
Radio-diagnostic	614	172	442	2,6	*1,9*
Neuro-chirurgie	17	5	12	2,4	*1,5*
Gynécologie-obstétrique	296	95	201	2,1	*2,1*
Endocrinologie et métabolisme	115	37	78	2,1	*1,3*
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	18	6	12	2,0	*0,7*
Anesthesie-réanimation	471	169	302	1,8	*1,9*
Néphrologie	64	23	41	1,8	*1,2*
Chirurgie orthopédique et traumatologie	248	101	147	1,5	*1,1*
Radio-thérapie, Oncologie option radiothérapie	34	14	20	1,4	*24,0*
Chirurgie viscérale et digestive	53	22	31	1,4	*0,3*
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	117	49	68	1,4	*0,7*
Hématologie (toutes options) et onco-hématologie	7	3	4	1,3	*Iv total*
Biologie médicale	141	61	80	1,3	*0,7*
Chirurgie urologique	89	39	50	1,3	*1,0*
Réanimation médicale	4	2	2	1,0	*0,0*
Chirurgie infantile	19	10	9	0,9	*0,2*
Médecine nucléaire	33	21	12	0,6	*0,8*
Ensemble (38 spécialistés)	**6 745**	**1 787**	**4 958**	**2,8**	***2,1***

Source : ARS-RPPS, 2014-2015

◆ **Les indices de vieillissement dit « total » :** cet indice traduit la situation où le calcul de l'indice n'est pas possible, sachant que tous les praticiens sont âgés de 50 ans et plus. **2 spécialités** présentent ce cas de figure. Il s'agit de **la Génétique médicale** et de **la Santé publique et médecine sociale**. Ces spécialités concernent **4 praticiens** dont la totalité des praticiens est âgé de 50 ans et plus (**100,0%**).

◆ **Les indices de vieillissement supérieurs à 1,0 : 33 spécialités** (soit 86,8% des effectifs) sont dans cette situation. La valeur de l'indice caractérise des situations de déséquilibre plus ou moins prononcé entre les générations de praticiens, à la base des problématiques de vieillissement des praticiens. **L'Ophtalmologie, la Dermatologie et vénéréologie, la Pneumologie, l'O.R.L., la Cardiologie et maladies vasculaires, la Chirurgie générale, la Pédiatrie, la Radio-diagnostic…** sont quelques exemples de spécialités dont l'indice de vieillissement est supérieur à 1,0. Il faut néanmoins souligner la position particulièrement de 5 spécialités dont les niveaux d'indices de vieillissement sont particulièrement élevés, soit **la Gynécologie médicale, la Médecine physique et réadaptation, la Médecine interne, la Rhumatologie et l'Oncologie option médicale**. Toutes ces spécialités concernent **6 685 praticiens** dont 4 931 praticiens âgés de 50 ans et plus (soit 99,1% des effectifs).

◆ **Les indices de vieillissement égal à 1,0 : 1 seule spécialité** est concernée par une situation équilibrée entre les générations, il s'agit de **Réanimation médicale**. Cette spécialité concerne 4 praticiens dont 2 praticiens âgés de 50 ans et plus.

◆ **Les indices de vieillissement inférieurs à 1,0 : seules 2 spécialités** présentent aujourd'hui un indice de vieillissement révélateur d'un rapport favorable entre les générations, soit **la Chirurgie infantile** et **la Médecine nucléaire** où l'on compte plus de praticiens âgés de moins de 50 ans que de praticiens âgés de 50 ans et plus. Ces spécialités concernent 52 praticiens dont 31 praticiens âgés de moins de 50 ans.

(1) L'Indice de vieillissement des médecins spécialistes libéraux : contrairement à la période 2010-2012 où l'indice de vieillissement avait enregistré une évolution à la baisse passant de 2,6 à 2,1, la période 2012-2015 est marquée par une évolution à la hausse de l'indice de vieillissement, passant de 2,1 ou 210 médecins spécialistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 médecins spécialistes libéraux âgés de moins de 50 ans à 2,8 ou 277.

(2) Indices de vieillissement dit « total » : 2 spécialités (la Génétique médicale et la Santé publique et médecine sociale) occupent la position la plus préoccupante, sachant que tous les praticiens sont âgés de 50 ans et plus, Parmi ces deux spécialités, la situation de la Génétique médicale n'a enregistré aucune évolution, et affiche toujours un indice de vieillissement dit « total ».

(3) Indice de vieillissement « amélioré » : 7 spécialités ont enregistré une variation positive de l'indice de vieillissement signifiant une évolution du rapport entre les générations de praticiens, soit la situation de la Radio-thérapie, Oncologie option radiothérapie, de la Médecine physique et réadaptation, de la Dermatologie et vénéréologie, de la Médecine nucléaire, de l'Anesthesie-réanimation, la Pédiatrie et l'Hématologie. Toutefois, cette évolution ne signifie pas une amélioration des conditions démographiques, la cessation d'activité des praticiens les plus âgés peut conduire à ces résultats. Les rapports d'étude par spécialité permettront d'apporter des éléments de réponses à ces situations.

(4) Indice de vieillissement inchangé : 2 spécialités, soit la Chirurgie générale et la Gynécologie-obstétrique, n'ont enregistré aucune évolution sur les périodes considérées, elles ont conservé les mêmes niveaux d'indices de vieillissement.

(5) Indice de vieillissement « dégradé » : 27 spécialités ont enregistré une variation négative de l'indice de vieillissement, signifiant une accentuation du déséquilibre démographique entre les générations de praticiens. La Chirurgie urologique, la Chirurgie orthopédique et traumatologie, la Gériatrie, la Radio-diagnostic, l'Ophtalmologie, l'O.R.L., l'Endocrinologie et métabolisme, la Chirurgie viscérale et digestive et la Rhumatologie… sont quelques exemples de spécialités ayant enregistré une dégradation de l'indice de vieillissement. Parmi ces spécialités, la Rhumatologie, la Médecine interne, la Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie, la Cardiologie et maladies vasculaires, l'Oncologie option médicale et la Gynécologie médicale ont enregistré les niveaux de dégradation de l'indice de vieillissement parmi les plus significatifs.

3. LE SEUIL DEMOGRAPHIQUE FIXÉ A 55 ans : 61,1% DES MEDECINS SPECIALSITES LIBERAUX:

Au 1er mars 2015, **61,1% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus** (***tab. n° 23***). Concrètement, plus de trois médecins spécialistes libéraux sur cinq sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 2025.

Tableau n° 23 : Effectif de praticiens âgés de 55 ans et plus en fonction de la spécialité :

Spécialités	Effectif	Effectif âgé de - de 55 ans	Effectif âgé de + de 55 ans	% praticiens de 55 ans et + 2015	% praticiens de 55 ans et + 2012
Gynécologie médicale	248	7	241	97,2	*75,8*
Médecine physique et réadaptation	75	8	67	89,3	*83,8*
Médecine interne	49	8	41	83,7	*77,3*
Pneumologie	150	45	105	70,0	*55,9*
Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie	774	235	539	69,6	*60,3*
Rhumatologie	190	58	132	69,5	*60,9*
Dermatologie et vénéréologie	374	118	256	68,4	*64,4*
Ophtalmologie	528	174	354	67,0	*55,9*
Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie	117	39	78	66,7	*14,7*
Chirurgie générale	156	55	101	64,7	*57,8*
Pédiatrie	318	113	205	64,5	*60,1*
O.R.L et/ou chirurgie cervico faciale	264	98	166	62,9	*52,0*
Cardiologie et maladies vasculaires	628	240	388	61,8	*56,8*
Chirurgie vasculaire	52	20	32	61,5	*34,0*
Gastro-entérologie et hépatologie	251	99	152	60,6	*49,6*
Gériatrie	15	6	9	60,0	*50,0*
Radio-diagnostic	614	263	351	57,2	*50,1*
Anesthesie-réanimation	471	207	264	56,1	*57,9*
Néphrologie	64	29	35	54,7	*50,6*
Anatomie et cytologie pathologiques	87	40	47	54,0	*32,8*
Endocrinologie et métabolisme	115	53	62	53,9	*47,6*
Gynécologie-obstétrique	296	142	154	52,0	*54,3*
Oncologie option médicale	27	13	14	51,9	*30,8*
Réanimation médicale	4	2	2	50,0	*0,0*
Neuro-chirurgie	17	9	8	47,1	*40,0*
Radio-thérapie, Oncologie option radiothérapie	34	18	16	47,1	*76,0*
Neurologie	98	52	46	46,9	*45,5*
Chirurgie orthopédique et traumatologie	248	149	99	39,9	*31,4*
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	117	72	45	38,5	*25,7*
Chirurgie urologique	89	57	32	36,0	*27,2*
Santé publique et médecine sociale	3	2	1	33,3	_
Chirurgie infantile	19	13	6	31,6	*0,0*
Médecine nucléaire	33	23	10	30,3	*28,6*
Biologie médicale	141	100	41	29,1	*18,5*
Chirurgie viscérale et digestive	53	38	15	28,3	*6,1*
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	18	13	5	27,8	*11,8*
Hématologie (toutes options) et onco-hématologie	7	6	1	14,3	*0,0*
Génétique médicale	1	1	_	0,0	*0,0*
Ensemble (38 spécialités)	**6 745**	**2 625**	**4 120**	**61,1%**	***52,2%***

Source : ARS-RPPS, 2014-2115

Ce seuil fixé à 55 ans, a pour vocation **de mettre en place une approche prospective de la démographie médicale** puisqu'il permet d'anticiper sur une durée de formation, soit 10 ans, et une perspective de départ théorique à la retraite fixée à 2025.

◆ **100% des praticiens sont âgés de 55 ans et plus : aucune spécialité** ne se trouve dans cette situation, mais 3 spécialités enregistrent un taux égal ou supérieur à 80,0%. **La Gynécologie médicale, la Médecine physique et réadaptation et la Médecine interne** sont les trois seuls spécialités dont plus de 80,0% des praticiens sont âgés de 55 ans et plus. Ces spécialités concernent 372 praticiens dont 349 sont âgés de 55 ans et plus.

◆ **Plus de 50% des praticiens sont âgés de 55 ans et plus : 21 spécialités** sont confrontées à une situation de sur-vieillissement sachant que plus d'un praticien sur deux est âgé de 55 ans et plus, et, est donc susceptible de cesser son activité en 2025. Parmi ces spécialités, **la Pneumologie, la Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie, la Rhumatologie, la Dermatologie et vénéréologie, l'Ophtalmologie, la Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie, la Chirurgie générale, la Pédiatrie , l'O.R.L., la Cardiologie et maladies vasculaires, la Chirurgie vasculaire, la Gastro-entérologie et hépatologie et la Gériatrie** font partie des spécialités les plus touchées par une problématique de sur-vieillissement, plus de **60,0%** des praticiens de chaque spécialité sont âgés de 55 ans et plus. Toutes ces spécialités concernent 5 495 praticiens dont 3 446 praticiens âgés de 55 ans et plus.

◆ **Moins de 50% des praticiens sont âgés de 55 ans et plus : 13 spécialités** présentent une situation plus favorable sachant que les praticiens âgés de 55 ans et plus représentent moins de 50,0% des effectifs. **La Chirurgie orthopédique et traumatologie, la Chirurgie urologique, et la Chirurgie viscérale et digestive**… sont quelques exemples de spécialités moins concernées par le sur-vieillissement démographique. Mais certaines spécialités sont très proches des seuils retenus, c'est le cas notamment de **la Neuro-chirurgie, de la Radio-thérapie, Oncologie option radiothérapie et de la Neurologie** dont **47,0%** des praticiens sont âgés de 55 ans et plus. Toutes ces spécialités concernent 877 praticiens dont 325 âgés de 55 ans et plus.

◆ **Aucun praticien n'est âgé de 55 ans et plus : 1 seule spécialité** est concernée, soit **la Génétique médicale**, l'on dénombre un seul praticien âgé de moins de 55 ans.

(1) <u>La part des médecins spécialistes libéraux âgés de 55 ans et plus :</u> à l'image de la tendance observée sur la période 2010-2012 où la part des praticiens âgés de 55 ans et plus avait enregistré une évolution à la hausse, passant de 50,7% à 52,0%, la période 2012-2015 est marquée par une nouvelle évolution à la hausse, la part des praticiens âgés de 55 ans et plus est passé de 52,2% à 61,1%.

(2) <u>100% des praticiens sont âgés de 55 ans et plus :</u> contrairement à la période 2010-2012, aucune spécialité n'est concernée, la Neuropsychiatrie et l'Obstétrique présentes en 2012, enregistrent désormais des niveaux de vieillissement moins conséquent. Toutefois, 3 spécialités affichent un niveau de vieillissement particulièrement conséquent, sachant que plus de 80,0% des effectifs de praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la Gynécologie médicale, la Médecine physique et réadaptation et la Médecine interne. Pour ces trois spécialités, la situation n'a pas évolué, et font toujours partie des spécialités pour lesquelles le vieillissement est parmi le plus conséquent.

(3) <u>50% des praticiens sont âgés de 55 ans et plus :</u>

► Pour 18 spécialité, en 2015 comme en 2012, plus de 50,0% des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de la Médecine physique et réadaptation, la Médecine interne, la Radio-thérapie, Oncologie option radiothérapie, la Gynécologie médicale, la Dermatologie et vénéréologie, la Rhumatologie, la Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie, la Pédiatrie, l'Anesthesie-réanimation, la Chirurgie générale, la Cardiologie et maladies vasculaires, l'Ophtalmologie, la Pneumologie, la Gynécologie-obstétrique, l'O.R.L., la Néphrologie, la Radio-diagnostic et la Gériatrie.

► Pour 7 spécialités, la situation a évolué, contrairement à 2012, la part des praticiens âgés de 55 ans et plus est désormais supérieure à 50,0%, soit la situation de la Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie, la Chirurgie vasculaire, la Gastro-entérologie et hépatologie, l'Anatomie et cytologie pathologiques, l'Endocrinologie et métabolisme, l'Oncologie option médicale et la Réanimation médicale.

(4) <u>Quelques tendances d'évolution :</u>

► La part des praticiens âgés de 55 ans et plus a enregistré une baisse sur les périodes considérées : 3 spécialités sont concernés, soit l'Anesthésiologie, la Gynécologie-Obstétrique et la Radiothérapie.

► La part des praticiens âgés de 55 ans et plus a enregistré une hausse sur les périodes considérées supérieures à +10 points : 18 spécialités sont concernées par une progression particulièrement soutenue de la part des praticiens âgés de 55 ans et plus. La Chirurgie vasculaire, la Gynécologie médicale, la Pneumologie, l'Ophtalmologie, la Gastro-entérologie et hépatologie, O.R.L. et la Gériatrie sont quelques exemples de spécialités ayant enregistré les plus fortes progressions. Mais les hausses les plus conséquentes touchent la Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie, la Réanimation médicale, la Santé publique et médecine sociale et la Chirurgie infantile où la hausse de la part des praticiens âgés de 55 ans et plus est supérieure à +30 points.

► La part des praticiens âgés de 55 ans et plus a enregistré peu de variations sur les périodes considérées : 16 spécialités sont concernées parmi lesquelles l'on peut citer la Médecine physique et réadaptation, la Cardiologie et maladies vasculaires, la Pédiatrie, la Néphrologie, la Dermatologie et vénéréologie, la Médecine nucléaire t la Neurologie.

(5) <u>Aucun praticien âgé de 55 ans et plus :</u> contrairement à la période 2010-2012 où 6 spécialités étaient concernées (la Chirurgie Infantile, la Chirurgie Maxillo-faciale, la Génétique médicale, l'Hématologie, l'Oncologie Radiothérapiq. et la Réanimation Médicale), une seule subsiste aujourd'hui, soit la Génétique médicale dont le seul praticien est âgé de moins de 55 ans.

4. LE SEUIL DEMOGRAPHIQUE FIXÉ A 60 ans : 40,9% DES MEDECINS SPECIALISTES LIBERAUX :

Au 1er mars 2015, **40,9% des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus** (***tab. n° 24***). Concrètement, plus de deux médecins spécialistes libéraux sur cinq sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 2020.

Tableau n° 24 : Effectif de praticiens âgés de 60 ans et plus en fonction de la spécialité :

Spécialités	Effectif	Effectif âgé de - de 60 ans	Effectif âgé de + de 60 ans	% praticiens de 60 ans et + 2015	% praticiens de 60 ans et + 2012
Médecine interne	49	15	34	69,4	*54,5*
Gynécologie médicale	248	94	154	62,1	*31,7*
Médecine physique et réadaptation	75	32	43	57,3	*44,1*
Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie	774	369	405	52,3	*35,8*
Rhumatologie	190	91	99	52,1	*39,6*
Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie	117	64	53	45,3	*8,8*
Dermatologie et vénéréologie	374	205	169	45,2	*40,4*
Chirurgie générale	156	86	70	44,9	*38,7*
Cardiologie et maladies vasculaires	628	348	280	44,6	*30,4*
Ophtalmologie	528	295	233	44,1	*25,9*
Pédiatrie	318	180	138	43,4	*32,8*
Pneumologie	150	85	65	43,3	*26,9*
Néphrologie	64	38	26	40,6	*29,6*
Chirurgie vasculaire	52	31	21	40,4	*21,3*
Gériatrie	15	9	6	40,0	*30,0*
O.R.L et/ou chirurgie cervico faciale	264	159	105	39,8	*24,0*
Gastro-entérologie et hépatologie	251	154	97	38,6	*27,2*
Radio-diagnostic	614	379	235	38,3	*26,0*
Endocrinologie et métabolisme	115	72	43	37,4	*32,1*
Anesthesie-réanimation	471	296	175	37,2	*29,9*
Radio-thérapie, Oncologie option radiothérapie	34	22	12	35,3	*56,0*
Gynécologie-obstétrique	296	196	100	33,8	*35,2*
Chirurgie infantile	19	13	6	31,6	*0,0*
Oncologie option médicale	27	19	8	29,6	*5,1*
Neurologie	98	69	29	29,6	*24,2*
Anatomie et cytologie pathologiques	87	66	21	24,1	*10,9*
Chirurgie urologique	89	69	20	22,5	*15,8*
Chirurgie orthopédique et traumatologie	248	195	53	21,4	*14,1*
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	117	92	25	21,4	*13,9*
Médecine nucléaire	33	26	7	21,2	*14,3*
Neuro-chirurgie	17	14	3	17,6	*33,3*
Chirurgie viscérale et digestive	53	47	6	11,3	*6,1*
Biologie médicale	141	127	14	9,9	*9,6*
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	18	17	1	5,6	*0,0*
Génétique médicale	1	1	_	0,0	*0,0*
Hématologie (toutes options) et onco-hématologie	7	7	_	0,0	*0,0*
Réanimation médicale	4	4	_	0,0	*0,0*
Santé publique et médecine sociale	3	3	_	0,0	_
Ensemble (38 spécialités)	**6 745**	**3 989**	**2 756**	**40,9%**	**28,3%**

Source : ARS-RPPS, 2014-2015

Ce seuil fixé à 60 ans, a pour vocation **de situer le niveau de l'urgence de la démographie médicale** puisqu'il ne permet pas d'anticiper, mais de constater une réalité imminente due à une perspective de départ théorique à la retraite fixée à 2020.

◆ **100% des praticiens sont âgés de 60 ans et plus : aucune spécialité** ne se trouve dans cette situation.

◆ **Plus de 60% des praticiens sont âgés de 60 ans et plus : 2 spécialités** présentent ces caractéristiques. Plus de 60,0% des praticiens en **Médecine interne** et en **Gynécologie médicale** sont âgés de 60 ans et plus, concrètement, trois praticiens sur cinq sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2020. **La Médecine physique et réadaptation** est également associée à ces spécialités, en effet 57,3% des praticiens sont âgés de 60 ans et plus. Ces spécialités concernent 372 praticiens dont 231 âgés de 60 ans et plus.

◆ **De 25% à 50% des praticiens sont âgés de 60 ans et plus : 22 spécialités** sont dans cette situation, et pour plus de la moitié de ces spécialités, la part des praticiens âgés de 60 ans et plus se situe entre 30,0% et 40,0%. **La Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie, la Dermatologie et vénéréologie, la Chirurgie générale, la Cardiologie et maladies vasculaires, l'Ophtalmologie, la Pédiatrie, la Pneumologie, la Néphrologie, la Gériatrie et l'O.R.L…** sont quelques exemples de spécialités où la part des praticiens âgés de 60 ans et plus est parmi la plus conséquente. Par ailleurs, 2 spécialités ont été intégrées à cet ensemble, soit **la Psychiatrie et la Rhumatologie** dont la part des praticiens âgés de 60 ans et plus est de l'ordre de 52,0%. Ces spécialités concernent 5 555 praticiens dont 2 375 âgés de 60 ans et plus.

◆ **Moins de 25% des praticiens sont âgés de 60 ans et plus : 9 spécialités** sont dans cette situation, parmi lesquelles 7 spécialités enregistrent une part des praticiens âgés de 60 ans et plus comprise entre 10,0% et 25,0%, soit **l'Anatomie et cytologie pathologiques, la Chirurgie urologique, la Chirurgie orthopédique et traumatologie, la Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, la Médecine nucléaire, la Neuro-chirurgie et la Chirurgie viscérale et digestive**. Seules 2 spécialités enregistrent un taux inférieur à 10,0%, soit **la Biologie médicale** et **la Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire**. Ces spécialités concernent 803 praticiens dont 150 praticiens âgés de 60 ans et plus.

◆ **Aucun praticien n'est âgé de 60 ans et plus : 4 spécialités** présentent une situation particulière sachant qu'elles ne comptent aucun praticien âgé de 60 ans et plus, soit la situation affichée par **la Génétique médicale, l'Hématologie, la Réanimation médicale et la Santé publique et médecine sociale**. Ces spécialités concernent 15 praticiens. Notons que cette situation est récurrente pour 3 spécialités, qui déjà en 2012 ne comptaient aucun praticien âgé de 60 ans et plus, soit la Génétique médicale, l'Hématologie, la Réanimation médicale.

(1) La part des médecins spécialistes libéraux âgés de 60 ans et plus : à l'image de la tendance observée sur la période 2010-2012 où la part des praticiens âgés de 60 ans et plus avait enregistré une évolution à la hausse passant de 26,8% à 28,3%, la période 2012-2015 est marquée par une nouvelle évolution à la hausse, la part des praticiens âgés de 60 ans et plus est passé de 28,3% à 40,9%.

(2) 100% des praticiens sont âgés de 60 ans et plus : contrairement à la période 2010-2012, aucune spécialité n'est concernée, l'Obstétrique présente en 2012, enregistre désormais des niveaux de vieillissement moins conséquent. Toutefois, 3 spécialités affichent un niveau de vieillissement particulièrement conséquent, sachant que plus de 60,0% des effectifs de praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la Médecine interne, la Gynécologie médicale et la Médecine physique et réadaptation. Pour ces trois spécialités, la situation est nouvelle, et font désormais partie des spécialités pour lesquelles le vieillissement est parmi le plus conséquent.

(3) 25% à 50% des praticiens sont âgés de 60 ans et plus :

► Pour 17 spécialité, en 2015 comme en 2012, la part des praticiens âgés de 60 ans et plus est comprise entre 25,0% et 50,0%, soit la situation de la Gynécologie-obstétrique, de l'Anesthesie-réanimation, de l'Endocrinologie et métabolisme, de la Radio-diagnostic, de la Gastro-entérologie et hépatologie, de la Gériatrie, de la Néphrologie, de la Pneumologie, de la Pédiatrie, de l'Ophtalmologie, de la Cardiologie et maladies vasculaires, de la Chirurgie générale Dermatologie et vénéréologie, de la Rhumatologie, de la Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie, de la Médecine physique et réadaptation et de la Gynécologie médicale.

► Pour 6 spécialités, la situation a évolué, contrairement à 2012, la part des praticiens âgés de 60 ans et plus est désormais comprise entre 25,0% et 50,0%, soit la situation de la Neurologie, de l'Oncologie option médicale, de la Chirurgie infantile, de O.R.L., de la Chirurgie vasculaire et de la Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie.

(4) Quelques tendances d'évolution :

► La part des praticiens âgés de 60 ans et plus a enregistré une baisse sur les périodes considérées : 3 spécialités sont concernés, soit la Gynécologie-obstétrique, la Neuro-chirurgie et la Radio-thérapie, Oncologie option radiothérapie.

► La part des praticiens âgés de 60 ans et plus a enregistré une hausse sur les périodes considérées supérieures à +10 points : 19 spécialités sont concernées par une progression particulièrement soutenue de la part des praticiens âgés de 60 ans et plus. La Rhumatologie, la Radio-diagnostic, la Gastro-entérologie et hépatologie, la Néphrologie, la Pédiatrie et la Gériatrie… sont quelques exemples de spécialités ayant enregistré les plus fortes progressions. Mais les hausses les plus conséquentes touchent la Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie, la Chirurgie infantile et la Gynécologie médicale où la hausse de la part des praticiens âgés de 60 ans et plus est supérieure à +30 points.

► La part des praticiens âgés de 60 ans et plus a enregistré peu de variations sur les périodes considérées : 12 spécialités sont concernées parmi lesquelles l'on peut citer la Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire, la Neurologie, la Chirurgie viscérale et digestive, l'Endocrinologie et métabolisme, la Dermatologie et vénéréologie et la Biologie médicale.

(5) Aucun praticien âgé de 60 ans et plus : contrairement à la période 2010-2012 où 7 spécialités étaient concernées (la Chirurgie Infantile, la Chirurgie Maxillo-faciale, la Chirurgie Thoracique, la Génétique médicale, l'Hématologie, l'Oncologie Radiothérapie. et la Réanimation Médicale), seules 4 spécialités subsistent aujourd'hui, soit la Génétique médicale, l'Hématologie, la Réanimation médicale et la Santé publique et médecine sociale.

5. TABLEAU RECAPITULATIF :

Tableau n° 25 : tableau récapitulatif des indicateurs utilisés par spécialité :

		Age moyen			Praticiens âgés de 50 ans et plus		Praticiens âgés de 55 ans et plus		Praticiens âgés de 60 ans et plus	
Spécialités	**Effectif**	**Homme**	**Femme**	**Ensemble**	**Effectif**	**Indice**	**Effectif**	**% 55 ans**	**Effectif**	**% 60 ans**
Anatomie et cytologie pathologiques	87	55	54	54	65	3,0	47	54,0	21	24,1
Anesthesie-réanimation	471	54	53	54	302	1,8	264	56,1	175	37,2
Biologie médicale	141	50	50	50	80	1,3	41	29,1	14	9,9
Cardiologie et maladies vasculaires	628	57	48	56	470	3,0	388	61,8	280	44,6
Chirurgie générale	156	57	47	56	116	2,9	101	64,7	70	44,9
Chirurgie maxillo-faciale et/ou stomatologie	117	57	53	56	87	2,9	78	66,7	53	45,3
Chirurgie orthopédique et traumatologie	248	52	40	51	147	1,5	99	39,9	53	21,4
Chirurgie infantile	19	54	46	51	9	0,9	6	31,6	6	31,6
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	117	52	48	51	68	1,4	45	38,5	25	21,4
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	18	51	52	51	12	2,0	5	27,8	1	5,6
Chirurgie urologique	89	51	_	51	50	1,3	32	36,0	20	22,5
Chirurgie vasculaire	52	55	_	55	38	2,7	32	61,5	21	40,4
Chirurgie viscérale et digestive	53	51	44	51	31	1,4	15	28,3	6	11,3
Dermatologie et vénéréologie	374	60	56	57	294	3,7	256	68,4	169	45,2
Endocrinologie et métabolisme	115	61	52	55	78	2,1	62	53,9	43	37,4
Génétique médicale	1	_	53	53	1	Iv total	_	0,0	_	0,0
Gériatrie	15	56	54	56	11	2,8	9	60,0	6	40,0
Gynécologie médicale	248	65	60	61	243	48,6	241	97,2	154	62,1
Gynécologie-obstétrique	296	56	48	54	201	2,1	154	52,0	100	33,8
Hématologie (toutes options) et onco-hématologie	7	51	50	50	4	1,3	1	14,3	_	0,0
Gastro-entérologie et hépatologie	251	57	50	56	190	3,1	152	60,6	97	38,6
Médecine interne	49	63	55	62	44	8,8	41	83,7	34	69,4
Médecine nucléaire	33	50	45	49	12	0,6	10	30,3	7	21,2
Médecine physique et réadaptation	75	60	59	60	69	11,5	67	89,3	43	57,3
Néphrologie	64	56	52	55	41	1,8	35	54,7	26	40,6
Neuro-chirurgie	17	53	51	53	12	2,4	8	47,1	3	17,6
Neurologie	98	55	52	54	73	2,9	46	46,9	29	29,6
O.R.L et/ou chirurgie cervico faciale	264	56	51	56	199	3,1	166	62,9	105	39,8
Oncologie option médicale	27	54	57	54	22	4,4	14	51,9	8	29,6
Ophtalmologie	528	57	55	56	417	3,8	354	67,0	233	44,1
Pédiatrie	318	61	52	56	230	2,6	205	64,5	138	43,4
Pneumologie	150	59	51	56	117	3,5	105	70,0	65	43,3
Psychiatrie dont option enfant & ado, Neuro-psychiatrie	774	59	56	58	600	3,4	539	69,6	405	52,3
Radio-diagnostic	614	56	51	55	442	2,6	351	57,2	235	38,3
Radio-thérapie, Oncologie option radiothérapie	34	52	54	53	20	1,4	16	47,1	12	35,3
Réanimation médicale	4	49	_	49	2	1,0	2	50,0	_	0,0
Rhumatologie	190	60	51	58	158	4,9	132	69,5	99	52,1
Santé publique et médecine sociale	3	51	56	53	3	Iv total	1	33,3	_	0,0
	6 745	**57 ans**	**54 ans**	**56 ans**	**4 958**	**2,8**	**4 120**	**61,1%**	**2 756**	**40,9%**

Source : ARS-RPPS, 2014-2015

CONCLUSION

(1) Une organisation de l'offre de soins régionale sans grande surprise, reproduisant les grands principes territoriaux, et en partie à l'origine des disparités de l'encadrement médical de la région PACA :

► Plus de **44,0%** des médecins spécialistes libéraux exercent dans le département **des Bouches-du-Rhône**. Au total, près de **87,0%** des médecins spécialistes en exercice dans la région sont concentrés sur trois départements : **les Bouches-du-Rhône** (**44,5%**), **les Alpes-Maritimes** (**25,7%**) et **le Var** (**17,3%**).

► Près de **19,0%** des communes disposent d'au moins un médecin spécialiste libéral. Près de **81,0%** de la population régionale dispose d'au moins un médecin spécialiste libéral sur sa commune de résidence. Mais la prise en compte des praticiens ayant une activité sur une ou plusieurs autres communes a pour conséquence de corriger le taux d'encadrement des communes et de faire évoluer les conditions de l'encadrement des populations. Le taux d'encadrement atteint **19,9%** des communes et **81,8%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un médecin spécialiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence.

► Près de **28,0%** des médecins spécialistes libéraux sont installés sur la ville de **Marseille**, premier pôle régional, 2,2 fois plus « équipée » que le second pôle, soit la ville de **Nice** où exerce 12,6% des médecins spécialistes libéraux de la région.

Contrairement à la période 2010-2012, où le nombre de médecins spécialistes libéraux avait enregistré une évolution à la hausse, la période 2012-2015 est marquée par une tendance inverse, marquée par une baisse des effectifs de -0.7%, passant de 6 791 à 6 745 médecins spécialistes libéraux, sot une perte de 46 praticiens. Mais cette baisse des effectifs n'est pas assez conséquente pour bouleverser un ordre établi, la plupart des disparités géographiques sont maintenues.

(1) **Offre régionale :** contrairement à la période 2010-2012 où le poids du département des Bouches-du-Rhône dans l'organisation régionale avait enregistré une évolution à la hausse, passant de 43,0% à 49,0%, la période 2012-2015 est marquée par une tendance inverse, soit une évolution à la baisse, le poids du département passant de 49,0% à 44,5%. A l'opposé, le poids des départements des Alpes-Maritimes et du Var a progressé, passant respectivement de 20,5% à 25,7%, et de 16,5% à 17,3%. Au total, le poids de ces 3 départements a progressé, passant de 86,0% à 87,5% des médecins spécialistes libéraux en exercice dans la région. Par ailleurs, le poids de la ville de Marseille s'est accru au sein de l'armature sanitaire, passant de 27,4% à 27,6%. Mais la progression la plus significative concerne la ville de Nice dont le poids est passé de 9,0% à 12,6%.

(2) **Taux d'encadrement médical :** à l'image de la période 2010-2012, où le taux d'encadrement des communes était resté sensiblement le même, passant de 18,5% à 18,8%, la période 2012-20115 reproduit la même tendance, le taux d'encadrement des communes restant inchangé, soit 18,8% des communes. Mais compte tenu de la démographie de la

population, le taux de couverture de la population a enregistré une faible évolution à la baisse, passant de 81,4% à 80,8%. Mais la prise en compte des activités multi-sites permet de corriger le taux d'encadrement, atteignant 19,9% des communes. Ainsi, 81,8% de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un médecin spécialiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence.

(2) Au 1er mars 2015, l'âge moyen des médecins spécialistes libéraux est de **57 ans**. L'on compte **277** médecins spécialistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 médecins spécialistes libéraux âgés de moins de 50 ans (soit un indice de vieillissement de 2,8). Plus de **61,0%** des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus aujourd'hui. Concrètement plus de trois médecins spécialistes libéraux sur cinq sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 2025. Près de **41,0%** des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus aujourd'hui. Concrètement près de deux médecins spécialistes libéraux sur cinq sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 2020.

Les indicateurs démographiques calculés sur la période 2010-2012 révélaient la complexité de la démographie médicale. Certains indicateurs (l'âge moyen, l'indice de vieillissement) étaient révélateurs d'une « amélioration » des conditions de la démographie médicale alors que d'autres indicateurs (la part des praticiens âgés de 55 ans et plus, et ceux âgés de 60 ans et plus) étaient révélateurs d'une dégradation » des conditions de la démographie médicale. La période 2012-2015 met un terme à ces fluctuations divergentes, tous les indicateurs de mesure de la démographie médicale vont dans le sens d'une dégradation des conditions démographiques des médecins spécialistes libéraux.

(1) L'âge moyen : contrairement à la période 2010-2012 où l'âge moyen des médecins spécialistes libéraux avait enregistré une baisse, passant de 54 à 53 ans, la période 2012-2015 met un terme à cette tendance, marquée par une accentuation de l'âge moyen des médecins spécialistes libéraux, passant de 53 à 56 ans.

(2) L'indice de vieillissement : contrairement à la période 2010-2012, où l'indice de vieillissement avait enregistré une évolution à la baisse, passant de 2,6 à 2,1, la période 2012-2015 traduit un changement de tendance, marquée par une nouvelle évolution à la hausse de l'indice de vieillissement passant de 2,1 ou 210 à 2,8 ou 277 médecins spécialistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 médecins spécialistes libéraux âgés de moins de 50 ans.

(3) Les praticiens âgés de 55 ans et plus : à l'image de la période 2010-2012, où la part des praticiens âgés de 55 ans et plus avait enregistré une évolution à la hausse, passant de 50,7% à 52,2%, la période 2012-2015 est marquée par une nouvelle évolution à la hausse mais à un rythme de progression plus soutenu. La part des praticiens âgés de 55 ans et plus est passé de 52,2% à 61,1%.

(4) Les praticiens âgés de 60 ans et plus : à l'image de la période 2010-2012, où la part des praticiens âgés de 60 ans et plus avait enregistré une progression, passant de 26,8% à 28,3%, la période 2012-2015 est marquée par une nouvelle progression mais à un rythme plus soutenu. La part des praticiens âgés de 60 ans et plus est passé de 28,3% à 40,9%.

La complexité de la démographie médicale analysée sur la période 2010-2012 a laissé place, sur la période 2012-2015, à une situation « plus nette » sachant que tous les indicateurs démographiques expriment la même tendance. La démographie médicale des médecins spécialistes libéraux est de plus en plus préoccupante. Tous les indices confirment la mise en place d'une situation généralisée de dégradation des conditions démographiques, traduisant un phénomène de vieillissement par le haut (croissance de la part des praticiens âgés de 55 ans et plus, et âgés de 60 ans et plus) et par le bas (croissance de l'indice de vieillissement, plus de praticiens âgés de 50 ans et plus, que de praticiens âgés de moins de 50 ans).

(3) La démographie médicale à l'échelle des bassins d'activité et/ou territoires de santé et des spécialités :

► **L'indice de vieillissement est de 2,8**, soit 277 médecins spécialistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 médecins spécialistes libéraux âgés de moins de 50 ans.

- Aucun bassin d'activité n'enregistre un indice de vieillissement inférieur ou égal à 1,0 mais 3 spécialités présentent un indice de vieillissement égal à cette valeur, soit la Réanimation médicale, la Chirurgie infantile et la Médecine nucléaire.
- 57 bassins d'activité enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, signifiant l'existence d'un déséquilibre entre les générations. Ce niveau d'indice de vieillissement concerne 35 spécialités.
- 2 bassins d'activité enregistrent un indice de vieillissement dit « total », signifiant que tous les praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit les bassins d'activité de Sisteron et de Bollène, c'est le cas également pour 2 spécialités, soit la Génétique médicale et la Santé publique.

L'indice de vieillissement : 2,6 en 2010 ; 2,1 en 2012 ; 2,8 en 2015 : à l'image de la situation observée en 2012, la totalité des bassins d'activité affichent un indice de vieillissement supérieur ou égal à 1,0, signifiant que tous les bassins d'activité, depuis 2012, sont concernés par l'existence de déséquilibres plus ou moins forts entre les générations de praticiens. Aucun bassin d'activité ne présente de situation favorable. En parallèle, le nombre de spécialités présentant une situation favorable (indice égale ou inférieur à 1,0) est passé de 13 en 2010, à 10 en 2012 et à 3 spécialités aujourd'hui.

► **Le seuil de l'anticipation et une échéance à 10 ans : 61,1%** des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Plus de trois médecins spécialistes libéraux sur cinq sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 2025.

- Aucun bassin d'activité n'enregistre un taux inférieur à 25,0% mais 2 spécialités se trouvent dans cette situation, soit l'Hématologie et la Génétique médicale.
- 5 bassins d'activité enregistrent un taux compris entre 25,0 et 50,0%, et 13 spécialités sont confrontées à la même situation.
- 54 bassins d'activité enregistrent un taux supérieur à 50,0%. C'est aussi le cas de 23 spécialités.

La part des praticiens âgés de 55 ans et plus concernait 50,8% des bassins d'activité en 2010 et 72,9% des bassins d'activité en 2012 : à l'image de la tendance observée depuis quelques années, la période 2012-2015 est marquée par une progression du nombre de bassins d'activité dont plus de 50,0% des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de 54 bassins d'activité, soit 91,5% des bassins en 2015. Ce résultat confirme l'ensemble des analyses, alimentant les principes d'une dégradation des conditions de la démographie médicale, à la fois sur le plan quantitatif mais aussi territorial. Le nombre de spécialités dont plus de 50,0% des effectifs sont âgés de 55 ans et plus est passé de 22 à 23 spécialités.

► **Le seuil de l'urgence et une échéance à 5 ans : 40,9%** des médecins spécialistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. Plus de deux médecins spécialistes libéraux sur cinq sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 2020.

- 2 bassins d'activité enregistrent un taux inférieur ou égal à 25,0% et 13 spécialités se trouvent dans la même situation.
- 49 bassins d'activité enregistrent un taux compris entre 25,0 et 50,0%, et 20 spécialités sont concernées par ces mêmes taux.
- 8 bassins d'activité enregistrent un taux supérieur à 50,0%, et c'est le cas aussi pour 5 spécialités.

La part des praticiens âgés de 60 ans et plus est comprise entre 25,0% et 50,0% des effectifs, soit la situation de 57,6% des bassins d'activité en 2010 et de 71,2% des bassins d'activité en 2012 : de nouveau, depuis quelques années, l'accentuation du vieillissement à l'échelle des territoires est une réalité qui ne cesse de se développer. Aujourd'hui, dans 49 bassins d'activité, soit 83,1% des bassins d'activité, la part des praticiens âgés de 60 ans et plus se situe entre 25,0% et 50,0%. Compte tenu de l'accentuation du vieillissement des praticiens mesurée sur la période 2012-2015, de plus en plus de bassins d'activité sont confrontés à une situation de sur-vieillissement démographique. Pour 9 bassins d'activité (15,2% des bassins), la part des praticiens âgés de 60 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs. Le nombre de spécialités dont 25,0% à 50,0% des effectifs sont âgés de 60 ans et plus est passé de 17 à 20 spécialités.

*
* *

Tableau n° 26 : Tableau récapitulatif des indicateurs analysés :

Code_Bassin	Libellé bassin	Nombre de praticiens	Age moyen	Indice de vieillissement	% praticiens de 55 ans et +	% praticiens de 60 ans et +
04070	Digne-les-Bains	53	57	3,8	64,2	35,8
04112	Manosque	84	57	4,6	72,6	40,5
04209	Sisteron	11	61	Iv total	90,9	63,6
05023	Briançon	23	57	3,6	60,9	39,1
05061	Gap	108	54	2,0	53,7	30,6
06004	Antibes	159	54	2,0	56,0	37,7
06012	Beausoleil	39	54	2,0	53,8	35,9
06027	Cagnes-sur-Mer	151	53	1,6	52,3	35,1
06029	Cannes	365	56	2,6	58,1	42,5
06069	Grasse	101	55	2,9	56,4	39,6
06079	Mandelieu-la-Napoule	22	58	6,3	72,7	45,5
06083	Menton	55	55	2,7	54,5	36,4
06088	Nice	916	56	2,6	60,8	42,8
06123	Saint-Laurent-du-Var	122	54	2,2	56,6	38,5
06155	Vallauris	18	58	5,0	77,8	55,6
06157	Vence	26	62	12,0	88,5	73,1
13001	Aix-en-Provence	606	54	1,9	53,0	33,0
13004	Arles	93	56	2,4	57,0	44,1
13005	Aubagne	242	53	1,6	47,9	30,2
13027	Châteaurenard	18	55	2,0	55,6	50,0
13028	La Ciotat	125	51	1,4	44,8	27,2
13031	La Destrousse	16	52	4,3	37,5	6,3
13041	Gardanne	45	55	2,5	60,0	42,2
13047	Istres	99	55	3,0	62,6	37,4
13054	Marignane	129	55	2,2	54,3	35,7
13055	Marseille	1929	55	2,6	61,3	41,3
13056	Martigues	110	56	3,1	60,0	36,4
13063	Miramas	32	58	3,0	68,8	59,4
13071	Les Pennes-Mirabeau	40	54	2,1	55,0	37,5
13081	Rognac	25	57	4,0	60,0	40,0
13100	Saint-Rémy-de-Provence	13	54	1,6	61,5	46,2
13103	Salon-de-Provence	102	56	3,1	59,8	40,2
13108	Tarascon	9	60	8,0	88,9	66,7
13117	Vitrolles	75	56	3,2	62,7	40,0
83023	Brignoles	41	56	2,4	61,0	41,5
83042	Cogolin	11	54	2,7	45,5	27,3
83050	Draguignan	139	54	2,0	53,2	31,7
83061	Fréjus	139	52	1,3	38,8	24,5
83069	Hyères	173	53	2,1	53,2	30,1
83112	Saint-Cyr-sur-Mer	16	54	3,0	56,3	31,3
83115	Sainte-Maxime	49	58	6,0	71,4	44,9
83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	19	53	1,7	57,9	26,3
83118	Saint-Raphaël	79	55	3,0	57,0	36,7
83119	Saint-Tropez	9	59	2,0	66,7	55,6
83126	La Seyne-sur-Mer	134	56	3,2	61,9	35,8
83129	Six-Fours-les-Plages	50	57	3,2	68,0	48,0
83137	Toulon	583	55	2,6	57,6	36,9
83138	Tourrettes	20	60	19,0	80,0	50,0
84003	Apt	29	55	3,1	55,2	37,9
84007	Avignon	322	55	2,6	54,7	35,1
84019	Bollène	8	62	Iv total	100,0	75,0
84031	Carpentras	87	55	2,3	57,5	39,1
84035	Cavaillon	86	55	2,9	58,1	39,5
84054	L'Isle-sur-la-Sorgue	31	56	4,2	61,3	41,9
84087	Orange	87	55	3,0	56,3	29,9
84089	Pertuis	53	54	1,9	52,8	35,8
84129	Sorgues	75	56	4,8	62,7	38,7
84137	Vaison-la-Romaine	9	55	3,5	55,6	44,4
84138	Valréas	13	61	12,0	76,9	76,9
Région		**6 745**	**57 ans**	**2,8**	**61,1%**	**40,9%**

Source : RPPS, 2012